

REFLETS & NUANCES

LA REVUE DES MÉTIERS DE LA PEINTURE ET DU REVÊTEMENT DE SOL

VIE SYNDICALE

DÉCHETS : LE TRI SUR CHANTIER
PASSE DE 5 À 7 FLUX

ACTUALITÉ

LA FINITION : VERS UNE FILIÈRE
ÉCORESPONSABLE ?

FORMATION

ADULTES : DES APPRENTIS MOTIVÉS



DU POP CORN
DE TOURNESOL
POUR FABRIQUER
DU PAPIER PEINT



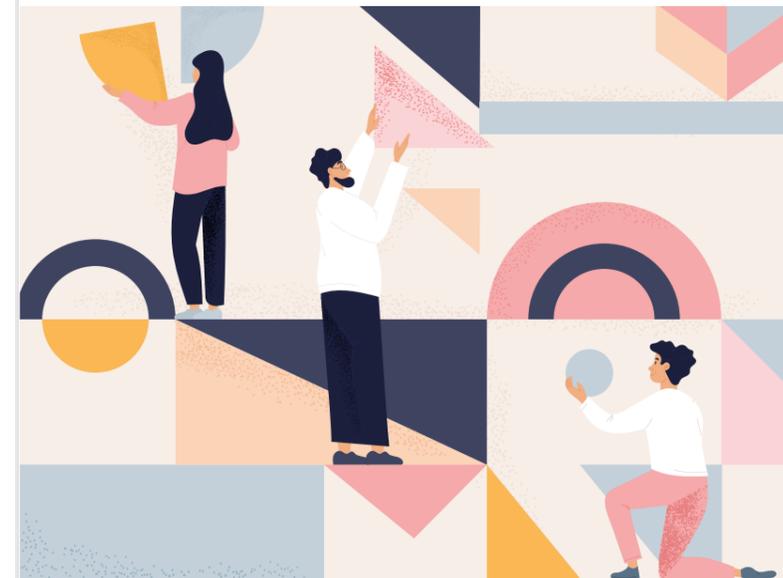
NOUVELLES TECHNOLOGIES
OBJETS CONNECTÉS ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

189
OCTOBRE
2021

CLUB ALLIANCE

Fabricants de produits, de matériels ou prestataires de service, vous constituez l'environnement professionnel de l'entrepreneur de finition.

Le Club Alliance est un lieu privilégié entre les entreprises membres de l'Union professionnelle des métiers de la finition et leurs fournisseurs partenaires.



ÉDITO RN189

C'EST LA RENTRÉE, RÉJOUISSONS-NOUS !

Il y a beaucoup de raisons de se réjouir en cette rentrée 2021. La vaccination nous permet de laisser derrière nous cette trop longue crise sanitaire. Les affaires se portent bien, on parle plus de difficultés à recruter et moins de difficultés à décrocher des chantiers. Nous espérons donc tous repasser en « mode projet » et quitter pour longtemps le « mode survie ».

Pour notre Union, il en va de même.

Nous allons pouvoir reprendre les réunions en présentiel et nous pencher sur les enjeux de notre profession : l'attractivité, la formation, la digitalisation...

Pour nous aider dans nos missions nous pourrions compter sur l'arrivée de Dorothée Bruchet au poste de secrétaire générale. Elle amènera un regard neuf et une nouvelle dynamique à notre Union, bien sûr dans la continuité des actions déjà menées et le respect de nos valeurs.

Je vous souhaite à tous, au nom de l'Union, une bonne rentrée, de beaux projets, de beaux chantiers !

Amicalement,

NICOLAS BLANGY

PRÉSIDENT DE L'UNION PROFESSIONNELLE
DES MÉTIERS DE LA FINITION

Si vous souhaitez adhérer au Club Alliance
bruchetd@upmf.ffbatiment.fr

Des ambiances raffinées pour hôtels de prestige

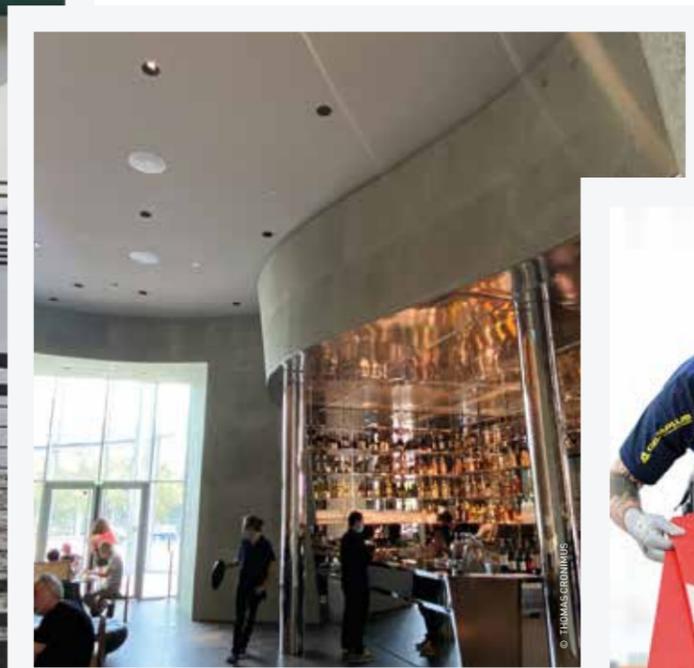
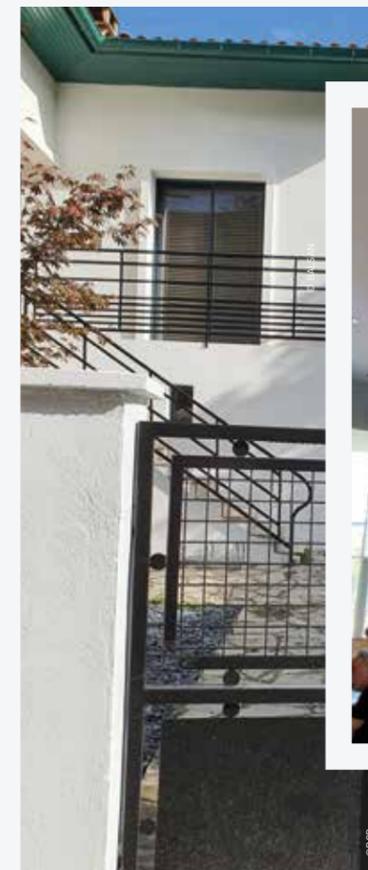
VISION OF *Elegance*

CYP Colortec+
 COMPUTER YARN PLACEMENT

Balsan Siège HQ
 2 Corbilly • 36330 Arthon • France
 T +33 2 54 29 16 00

Showroom Paris
 99 r. de la Verrerie • 75004 Paris • France
 T +33 1 43 70 49 32

www.balsan.com



p.6 VIE SYNDICALE
 p.6 Déchets : le tri sur chantier passe de 5 à 7 flux
 p.7 Vie des sections
 p.13 3 questions à Dorothee Bruchet, nouvelle secrétaire générale de l'UPMF-FFB

p.14 ACTUALITÉ
 p.14 **DOSSIER**
 Apprentis : comment gérer le manque de savoir-être ?
 p.18 **JURIDIQUE**
 Les problèmes de l'indivision... comment en sortir ?
 p.22 **VÉHICULES UTILITAIRES**
 Après-vente : quelle voie suivre ?
 p.24 **RENCONTRE DU CLUB ALLIANCE**
 La finition : une filière écoresponsable ?

p.28 NOUVELLES TECHNOLOGIES
 p.28 **NUMÉRIQUE**
 Objets connectés et intelligence artificielle

p.32 TECHNIQUE
 p.32 **SANTÉ**
 Quand la peinture rend les bâtiments plus sains
 p.38 **MATÉRIAUX**
 Du pop corn de tournesol pour fabriquer du papier peint
 p.40 **RÉNOVATION**
 Quand la peinture structure l'espace
 p.44 **ARCHITECTURE**
 Les architectes face aux sols souples
 p.50 **ITE SOUS ENDUIT**
 Osez les isolants biosourcés
 p.54 **CHANTIER FAÇADE**
 Ite sous enduit pour petit collectif labellisé E3C1
 p.59 **QUESTIONS**
 Les entreprises de l'UPMF-FFB nous interrogent

p.62 FORMATION
 p.62 **EMPLOI**
 Adultes : des apprentis motivés

p.69 NOUVEAUTÉS
 p.69 Octobre 2021



Pensez-y !
 Reflets & Nuances est consultable en version numérique
<https://ffb-upmf-app.fr>

LÉGISLATION

DÉCHETS : LE TRI SUR CHANTIER PASSE DE 5 À 7 FLUX

L'ACTUEL TRI OBLIGATOIRE DE 5 CATÉGORIES DE DÉCHETS (MÉTAL, PLASTIQUE, VERRE, BOIS, PAPIER/CARTON) EST ÉTENDU À DEUX NOUVELLES CATÉGORIES : LE PLÂTRE ET LES FRACTIONS MINÉRALES. CETTE MESURE A POUR OBJECTIF DE FAVORISER LE RECYCLAGE ET LA VALORISATION DE CES DÉCHETS. DES DÉROGATIONS PARTIELLES ET TOTALES SONT PRÉVUES DANS CERTAINS CAS, PAR L'ACTION DE LA FFB.

Le décret n°2021-950 du 16 juillet 2021 vient faire évoluer les obligations en matière de tri des déchets de construction et démolition et le tri de 5 catégories de déchets, obligatoire depuis 2016, est étendu à deux nouvelles catégories. Il est donc désormais obligatoire de trier à la source, séparément des autres déchets, les catégories de déchets suivantes : métal / plastique / bois / verre / papier carton / fractions minérales (bétons, briques, tuiles, céramiques, pierres) / plâtre.

Concernant le tri des papiers de bureau, pas de changement depuis 2016 : cette obligation s'applique à toutes les implantations de plus de 20 personnes.

Il est possible de trier ces 7 catégories de déchets dans des contenants séparés : sur le chantier ou sur le site de l'entreprise lorsqu'elle regroupe ses déchets avant de les confier à un prestataire.

Dérogations partielles au tri 7 flux

Il est possible de mélanger 6 de ces 7 flux ensemble sous certaines conditions, mais le plâtre doit impérativement être trié à part, du fait de son caractère polluant pour les autres déchets, empêchant ainsi toute valorisation en cas de mélange. Les conditions pour pouvoir mélanger les 6 autres flux entre eux sont les suivantes :

- il faut tout d'abord que cela n'affecte pas leur capacité à faire l'objet d'une préparation en vue de leur réutilisation, d'un recyclage ou d'autres

opérations de valorisation conformément à la hiérarchie des modes de traitement, définie à l'article L. 541-1 du code de l'environnement ;

- il faut ensuite que la valorisation des déchets ainsi collectés conjointement présente une efficacité comparable à celle obtenue au moyen d'une collecte séparée de chacun des flux de déchets.

Suite aux discussions entre la FFB et la Direction générale de la prévention des risques (DGPR) du ministère de la Transition écologique, en cas de contrôle, la présentation de l'attestation de tri 7 flux de l'année précédente (le cas échéant) et les contrats passés avec les prestataires déchets devraient suffire pour justifier le recours à ces dérogations. La FFB attend la confirmation officielle de la part de l'administration sur ce point.

Dérogations totales au tri 7 flux

Cette obligation de tri ne s'applique pas :

- aux entreprises qui produisent moins de 1100 litres de déchets, tous déchets confondus, par semaine (soit l'équivalent d'une grande poubelle double sur quatre roues) et qui ont recours aux services assurés par les collectivités territoriales ;
- aux chantiers ne disposant pas d'une emprise d'au moins 40 m² pour le stockage des déchets (hors surface de voirie) ;
- aux chantiers dont le volume total de déchets générés sur l'ensemble de la durée du chantier, tous déchets confondus, est inférieur à 10 m³.



À noter que les deux dernières dérogations au tri 7 flux ont été obtenues grâce à l'action de la FFB. Elles permettent d'exonérer de cette obligation les chantiers n'ayant pas la place suffisante pour effectuer un tri aussi fin.

Le seuil de 40 m² correspond en moyenne à l'emplacement de 4 bennes de 8 m³ permettant d'effectuer le tri réglementaire minimum : 6 flux (dérogation partielle) + plâtre + tout venant + déchets dangereux. Dans le cadre des discussions avec la DGPR, il a bien été précisé que ces 40 m² doivent être accessibles pour la pose de bennes et que les surfaces de voirie publique ne sont pas à prendre en compte.

Il est important de souligner que même si une entreprise peut bénéficier de ces dérogations, elle peut décider d'effectuer volontairement le tri 7 flux si elle en a la possibilité, ce qui lui permettra dans certains cas de bénéficier de tarifs de reprise préférentiels.

Attestation annuelle et sanctions encourues

Les prestataires en charge de la collecte doivent remettre aux entreprises de travaux une attestation annuelle de collecte et de valorisation de leurs déchets relevant des 7 flux précités. Cette attestation doit mentionner les quantités, exprimées en tonnes, ainsi que la nature des flux de déchets collectés séparément l'année précédente et leurs destinations de valorisation finale.

Si cette obligation de tri n'est pas respectée, l'entreprise encourt une amende administrative de 15.000 € et une mise en demeure de la respecter sous un délai fixé par l'autorité de contrôle. Si l'entreprise n'obtempère pas, une astreinte de 1.500 € par jour de retard et jusqu'à 150.000 € d'amende sont prévus (art. L. 541-3 du Code de l'environnement). A noter que des sanctions pénales pourraient venir s'y ajouter (jusqu'à 75.000 € d'amende et 2 ans d'emprisonnement) (art. L.541-46 du Code de l'environnement).

En pratique, les opérations de contrôle peuvent être engagées par les DREAL. ■

VIE DES SECTIONS



VAR DÉCHETS ET SYNDICS DE COPROPRIÉTÉ



La section peinture et métiers de la finition de la FFBTP du Var s'est réunie sous l'impulsion de son président Jean-Philippe Li Vigni, le 18 juin dernier, pour la deuxième fois cette année. Après un point d'actualités du BTP varois avec notamment l'organisation de la 7ème édition BTPétanque et les élections à la Chambre de Métiers et de l'Artisanat, les déchets ont été le point central de cette rencontre :

- nouvelles réglementations concernant les déchets de chantier ;
- action menée par la section peinture auprès des syndicats de copropriétés de la FNAIM 83 pour les inciter à exiger la traçabilité des déchets et la juste prise en compte technique et financière de cette gestion au bénéfice des entreprises. Une nouvelle version du document sur le rôle des syndicats dans la gestion des déchets de chantiers a été adressée à la FNAIM du Var début mai ;
- intervention de Martin Gleize, responsable des affaires juridiques de la Fédération, sur les nouvelles mentions obligatoires dans les devis, obligation d'un tri « 7 flux » et traçabilité avec le bordereau de suivi pour tous les déchets ;
- présentation de David Audibert, de Zolpan, du dispositif d'EcoDDS REKUPO pour la collecte gratuite des pots de peinture usagés.

Puis, la direction de l'association Tremplin - Brigades Nature du Var, structure d'insertion par l'activité économique et notamment les chantiers d'insertion, est venue présenter l'association.

Cette réunion s'est terminée avec la réélection de Jean-Philippe Li Vigni à la présidence de la section peinture. ■



VIE DES SECTIONS



PACA MULTI VISITES

La rencontre de l'UPMF PACA s'est tenue les 1^{er} et 2 juillet dans les locaux de la FBTP 13. Les peintres et professionnels des métiers de la finition, invités par Richard Baille, se sont d'abord retrouvés pour un point, par Marine Poulhalec, ingénieur à l'Union, sur la nouvelle réglementation déchets et son impact pour nos métiers. Cette rencontre s'est poursuivie par une visite guidée de la Cité Radieuse du Corbusier et d'un dîner convivial.

Le lendemain, les participants ont petit-déjeuné à la Tour La Marseillaise, second plus grand immeuble de grande hauteur (IGH) à usage de bureau de la ville de Marseille (voir *Reflets & Nuances* 183 pg 6 et 7) avant de partir à la fondation Luma, visiter le chantier. ■



MAINE-ET-LOIRE EXOSQUELETTE

Johana Biseux, présidente de la section peinture de la FFB 49, lors de la réunion technique de la section du 21 juillet a présenté les exosquelettes et comment les mettre en place dans l'entreprise. Puis un point a été fait sur la conjoncture économique et sociale du territoire départemental. ■



VOSGES AFTERWORK ENVIRONNEMENT

L'environnement était la thématique retenue pour l'afterwork organisé par la fédération BTP Vosges le mardi 15 juin en fin d'après-midi. Au programme, cinq ateliers en visioconférence :

- la future RE 2020. L'ambition de la future réglementation environnementale des bâtiments neufs résidentiels et tertiaires consiste à dépasser l'approche purement énergétique en tenant compte des émissions de gaz à effet de serre du bâtiment sur l'ensemble de son cycle de vie ;
- présentation de CAP RENOV AIDES, base d'environ 2000 aides nationales et locales mises à jour mensuellement. Les aides peuvent être filtrées et calculées en fonction du projet de rénovation proposé et en prenant en compte le niveau de revenus des clients pour valoriser les aides à la précarité énergétiques ;
- obligations concernant les déchets de chantier avec les nouveautés au 1^{er} juillet 2021 concernant la reprise gratuite des déchets de produits chimiques et la mention « déchets » dans les devis de travaux de construction ;
- guide du montage d'un dossier MaPrime Rénov' pour présenter, pas à pas, les étapes que les demandeurs devront réaliser pour créer leur compte en ligne et déposer leur dossier, afin de conseiller au mieux ses clients ;
- la RSE pour les TPE/PME : afin de comprendre la démarche RSE (responsabilité sociétal des entreprises), l'intérêt et les enjeux. Connaître les outils et les solutions mis à disposition.

Les ateliers, ouverts aux artisans, dirigeants d'entreprise et collaborateurs, ont connu un franc succès ! ■



UN NOUVEAU LOGO POUR GESTES

Le logo de GESTES, section parisienne pour la finition de la FFB, évolue. Plus lisible, plus clair et plus compréhensible, il met avant les cinq grandes familles de métiers représentés au sein de GESTES : la peinture, le ravalement, les revêtements de sols, l'isolation thermique et l'aménagement. ■



© ADRIESTOCK



CRÉER DES ESPACES CONFORTABLES AVEC MARMOLEUM LINEAR

JUSQU'À 97 % DE
MATIÈRES PREMIÈRES
NATURELLES D'ORIGINE NATURELLE

JUSQU'À 68 % DE MATIÈRES
CONTIENT DES
MATIÈRES
BIOSOURCÉES RENEUVELABLES OU
BIOSOURCÉES

TRÈS FAIBLE IMPACT
ENVIRONNEMENTAL
(selon FDES marmoleum
2.5mm disponible sur INIES)

« Se sentir chez soi partout ».

Plus d'informations sur notre gamme Marmoleum linear sur notre site www.forbo-flooring.fr

créons un environnement meilleur

Forbo
FLOORING SYSTEMS

VIE DES SECTIONS



BRAVO À NOS CHAMPIONS !

Jessy Dumas Bougain, solier (Auvergne-Rhône-Alpes) a obtenu une médaille d'argent et Nancy Maurille (Pays de la Loire), une médaille d'excellence peinture et décoration aux EuroSkills 2020 à Graz (Autriche). ■

AIN INTERFACES ET DTU

La section professionnelle plâtrerie peinture isolation ravalement de la FBTP de l'Ain s'est réunie le 8 juin sous la présidence de Didier Chardeyron sur la thématique de la gestion des interfaces entre plâtriers, peintres et les autres corps d'état. Marine Poulhalec, ingénieur à l'UPMF a présenté avec son homologue de l'UMPPI (plâtriers), les bonnes pratiques sur chantiers à l'aide de cas concrets ainsi que les exigences minimales dues pour des ouvrages de peinture et de plâtrerie conformes. Toutes deux répondu aux questions des participants. Marine Poulhalec a ensuite listé les outils de l'Union pour les peintres, soliers et façadiers : l'application l'EDTU, le nouveau calepin Revêtements de sol souples, les fiches pratiques techniques, la fiche écoresponsable... et a fait un point sur la nouvelle réglementation « déchets » avec la reprise gratuite depuis le 1^{er} janvier des produits chimiques dangereux ou non dangereux et la nouvelle ligne déchets à faire figurer sur les devis. ■

CARNET SYNDICAL



L'AIN
DIDIER CHARDEYRON
président de la société CHARDEYRON SARL a été réélu pour un second mandat de 3 ans, président de la section « Plâtrerie-Peinture-Ravalement-Isolation » de la FBTP de l'Ain.



VAR
JEAN-PHILIPPE LI VIGNI
dirigeant de LV BATIMENT, a été réélu pour un second mandat à la présidence de la section peinture et métiers de la finition de la FBTP du Var.



CALVADOS RÉUNION INTERSECTIONS

La Fédération du BTP du Calvados a organisé le 3 juin une réunion inter sections au Bâtiment CFA de Caen. Le thème commun aux trois sections invitées était l'isolation thermique par l'extérieur (ITE) avec la présentation du futur plateau ITE au CFA et du parcours GEICQ BTP mis en place en ITE. Pour la section peinture et son président, Kevin Lecroere, la problématique de réception de support et la levée des réserves en fin de chantier ont été traitées par Marine Poulhalec, ingénieur à l'UPMF. ■

EURE-ET-LOIRE COMMENT FAIRE REPRENDRE GRATUITEMENT SES DÉCHETS ?

Yann Lizier, président de la section peinture – finition de la FFB d'Eure-et-Loir avait organisé une rencontre professionnelle dans les locaux de la FFB pour informer ses collègues des dernières dispositions juridiques en matière de déchets. Après une présentation de l'Union, Marine Poulhalec, ingénieur à l'UPMF a fait le point sur les outils et les modèles types mis à disposition des adhérents par l'UPMF. Puis, elle est arrivée au point central de la réunion : l'actualité sur les déchets avec la mise en place d'une filière de reprise des déchets diffus spécifiques, les mentions obligatoires sur les devis et le tri 7 flux. Cette réunion s'est conclue par l'élection du Bureau de la section professionnelle et un cocktail des peintres. ■

Nouvelle peinture biosourcée

Bioalkyd

Elaborée avec la nature

-  RÉSINE BIOSOURCÉE
-  POUVOIR COUVRANT
-  ENTRETIEN FACILE



Bioalkyd de Zolpan offre un bel aspect décoratif, tendance et durable avec une peinture plus respectueuse de l'environnement.

ZOLPAN
L'expertise qui change tout

DÉVELOPPÉ ET FABRIQUÉ
EN FRANCEGROUPE
licefSystèmes de préparation,
de dépollution et de sublimation de surfaces
licef
 PRODUITS TECHNIQUES
 PLOMB, AMIANTE, ...

edifica
 EFFICIENCE DE NATURE
 GELS NETTOYANTS NEUTRES
 BIODÉGRADABLES
 PRODUITS DE PROTECTION

feltor
 PUISSANCE DOUCE
 DÉCAPANTS
 BIODÉGRADABLES

www.groupe-licef.fr
758 Rue Du Chat Botté - Z.A.C. Des Malettes - 01700 BEYNOST
Tél. 04 78 31 17 17 - Email : info@licef.fr

Scannez le



1

2

3 QUESTIONS À DOROTHÉE BRUCHET NOUVELLE SECRÉTAIRE GÉNÉRALE DE L'UPMF-FFB

QUELS SONT VOS PROJETS POUR L'UNION ?

Les grandes lignes des enjeux de la profession sont déjà bien identifiées, l'environnement, la transformation digitale, la formation ou encore l'attractivité des métiers. Le Président et le Conseil d'administration nous fixent des objectifs et avec le concours de l'équipe, nous devons tout mettre en place pour les atteindre. Je souhaite en premier lieu poursuivre et amplifier les actions mises en place par mes prédécesseurs. J'y apporterai certainement ma touche personnelle tout en veillant à respecter les contributions de chacun et en conservant la convivialité qui caractérise cette union.

Je compte également prendre le temps nécessaire pour rencontrer et écouter nos entreprises. Ce sera une étape indispensable et préalable, à la mise en œuvre d'actions parfaitement ciblées. Je crois, en effet, fermement que la période que nous traversons se prête au pragmatisme, avec pour objectif des résultats opérationnels concrets créateurs de valeurs pour nos métiers. Il conviendra par ailleurs de renforcer les liens avec nos partenaires-clés afin de développer nos synergies dans l'intérêt de tous et de chacun.

Enfin, je souhaite développer une vision prospective de nos métiers et de l'action de l'union. La crise sanitaire a contraint l'ensemble de l'économie française à vivre au jour le jour. De notre capacité collective à nous projeter dans l'avenir de manière réaliste dépendra la solidité de nos modèles économiques.



3

QUELS SERONT LES AXES DE TRAVAIL AVEC NOS PARTENAIRES NOTAMMENT INDUSTRIELS ?

Face aux grands enjeux de la profession cités précédemment, je suis persuadée que l'échange et le rapprochement sont des facteurs de réussite pour chacun. Sortir de nos relations purement commerciales pour réfléchir et agir ensemble est un besoin mais aussi une nécessité pour tous.

APPRENTIS : COMMENT GÉRER LE MANQUE DE SAVOIR-ÊTRE ?

L'apprenti qui prend ses aises sur le canapé du client, qui jure en permanence ou entre sans sonner... Toutes les entreprises fourmillent d'exemples sur le peu de délicatesse (euphémisme...) dont font preuve certains jeunes en apprentissage sur les chantiers. Certes, il ne faut pas généraliser mais il n'est un secret pour personne qu'il existe un problème récurrent de savoir-être. D'où vient-il ? Comment en identifier les causes et surtout, comment le gérer ? « La première chose, c'est de ne pas en vouloir aux jeunes eux-mêmes, prévient Luc Papavoine, dirigeant de l'entreprise éponyme à Vaux-le-Pénil (Seine-et-Marne). Sans doute les règles basiques de savoir-être ne leur ont pas été inculquées par leurs parents... qui eux-mêmes n'en avaient pas hérité en étant jeunes ! Cela fait longtemps que les gens ont jeté l'éponge sur ce sujet et les adolescents ne peuvent pas inventer ces règles d'eux-mêmes. C'est une évolution générale : les jeunes ne sont plus habitués aux contraintes, on vit aujourd'hui dans un monde où tout est en libre-service. Ce n'est pas par méchanceté ni par provocation qu'un apprenti va écouter du rap à fond lorsque le client senior fait sa sieste, c'est par ignorance des règles de savoir-vivre. Il faut donc à un moment que quelqu'un leur inculque le respect d'autrui. » Chez Luc Papavoine (moins de 10 salariés), c'est généralement l'entrepreneur lui-même qui s'acquitte de cette tâche. « Lorsque l'on dit à l'apprenti qu'il ne faut pas s'asseoir chez le client tant qu'il n'est pas invité à le faire, il suffit de lui répéter deux ou trois fois. Au début, il nous regarde d'un air étonné et ensuite c'est acquis, observe-t-il. Je fais de la pédagogie : on n'allume pas la télévision du particulier chez qui on repeint les murs, tout simplement parce que nous pourrions l'abîmer sans le faire exprès et nous en serions responsables. Parler aux apprentis de manière agressive ne servirait à rien. » Idem pour les postures liées aux chantiers eux-mêmes. Cela fait partie des gestes du métier que de protéger la

moquette avant une intervention. Ce pan du savoir-être fait partie de l'apprentissage.

CFA : le savoir-être n'est pas enseigné en tant que tel

L'apprentissage, justement. La préparation de chantier fait bien sûr partie de l'enseignement en CFA : protection du sol avec bâche plastique positionnée à mi-hauteur des murs pour éviter les coulures ; fixation par scotch double-face ; protection des contours de fenêtres, portes et plinthes ; retrait des caches d'interrupteurs ou protection avec de l'adhésif de masquage, etc. Pour autant, le savoir-être à proprement parler n'est pas au programme des CFA. Sans faire partie de l'enseignement, cet apprentissage pourrait se faire à travers les règles de conduite de l'établissement. Mais tout cela diffère beaucoup d'un établissement à l'autre. « Certains CFA tiennent encore sur des régimes de fermeté, constate Luc Papavoine, partenaire de plusieurs centres de formation d'apprentis. Mais c'est rare. Lorsque j'entre dans une salle de classe et que les élèves se lèvent, je suis le premier surpris ! Quand un CFA suit des règles strictes c'est parce qu'elles sont portées avec conviction par la direction et l'équipe pédagogique. Chez d'autres CFA, on devine que l'équipe pédagogique veut avant tout éviter les conflits et a tendance à dire oui à tout. Il faut dire que le CFA perd environ 7 000 € lorsqu'un élève arrête. Et comme ils ont du mal à boucler leur budget, ça ne les arrange pas. » Et la profession aussi en a besoin puisqu'il manque environ 400 000 jeunes en apprentissage chaque année. « Il y a quelques années, la pratique plus fréquente de l'internat apportait ce savoir-être, reprend Luc Papavoine. Mais le développement des familles monoparentales incite les parents à vouloir que leurs enfants soient présents auprès d'eux. Pour les entreprises, tout cela est problématique mais pas insurmontable. C'est à nous tous de faire un effort : jeunes, mais aussi employeurs, établissements scolaires et parents. »



SUR LES CHANTIERS, CHEZ LES CLIENTS OU MÊME DANS L'ENTREPRISE, LES JEUNES APPRENTIS N'ONT PAS TOUJOURS LE COMPORTEMENT ADAPTÉ. LE RESPECT À GÉOMÉTRIE VARIABLE DES HORAIRES N'EST QU'UNE FACETTE DE CE PHÉNOMÈNE. COMMENT RÉAGIR LORSQU'ON EST CHEF D'ENTREPRISE OU MAÎTRE D'APPRENTISSAGE ? CERTAINS ENTREPRENEURS COMME ÉRIC GILOT PRENNENT CE SUJET À BRAS LE CORPS, AVEC DES MÉTHODES ÉVENTUELLEMENT REPRODUCTIBLES DANS D'AUTRES STRUCTURES. LE TOUR DU SUJET.



...

Des attaches familiales de moins en moins liées au bâtiment

De son côté, Eric Gilot, président-directeur-général de Caty Peinture à Camon (Somme, 62 collaborateurs), connaît lui aussi très bien le monde de l'apprentissage. « Cela fait 40 ans que je travaille avec des apprentis, confie-t-il. Plus de la moitié des collaborateurs de l'entreprise sont issus de notre propre apprentissage et 90 % de nos recrutements sont des jeunes qui viennent d'obtenir leur CAP. En incluant les deux premières années d'apprentissage, notre taux de réussite est de 65 %, c'est-à-dire que 65 % des apprentis embauchés sont encore là 10 ans après. » Sur le profil des apprentis, son constat est proche de celui de Luc Papavoine. « La génération actuelle est très différente de celle que je côtoyais

au début, remarque-il. Avant, les apprentis avaient plus souvent des liens familiaux avec le métier. On trouvait régulièrement des gens du bâtiment qui faisaient venir chez nous leurs enfants. Ces jeunes avaient donc déjà vu leur père ou leur oncle se lever tôt chaque matin et avaient dès lors une petite idée des contraintes du métier. Aujourd'hui c'est beaucoup moins fréquent. Les parents nous amènent leurs enfants parce que leur avenir est incertain et qu'ils ne savent pas quoi faire d'eux. » Situation compliquée, donc. Aussi, pour réussir le recrutement et l'intégration de ses apprentis, Eric Gilot a défini une méthodologie précise, qu'il applique rigoureusement.

Quelle méthodologie d'intégration ?

Première chose : le stage. Il constitue en effet un bon moyen d'identifier le comportement des jeunes : bonne volonté au travail, respect des horaires, etc. « Pour les candidats à l'apprentissage qui ne sont pas venus en stage chez nous, je fais passer un banc d'essai au CFA, qui nous en donne la possibilité, souligne Eric Gilot. Cela les oblige à prendre une demi-journée sur leurs vacances, ce qui constitue déjà une première sélection. C'est aussi l'occasion d'échanger avec l'enseignant, qui nous donne ensuite son avis. »

Deuxième étape : rencontrer les parents. Eric Gilot considère en effet que l'apprentissage se fait à trois : l'entreprise (via le chef d'entreprise et le maître d'apprentissage), le jeune et ses parents. « Quel que soit l'âge de l'apprenti, même s'il est majeur, je n'ai jamais fait d'embauche sans avoir vu son environnement familial, explique-t-il. Cela demande un effort aux parents, à qui je demande de venir nous rencontrer. Cela leur permet de voir l'environnement dans lequel le jeune va travailler pendant deux ans et de leur présenter son maître

d'apprentissage. Lors de cette rencontre, j'informe le jeune et ses parents sur le risque d'échec immédiat durant la période d'essai. Durant cette période, en effet, une erreur d'aiguillage se repère immédiatement. Je considère d'ailleurs que l'apprentissage ne démarre vraiment qu'après la période d'essai. Enfin, je demande au jeune de s'exprimer et surtout de dire pourquoi il a envie de venir. S'il ne manifeste aucune motivation, je ne le prends pas en apprentissage. »

Si l'apprenti a passé avec succès ces deux premières étapes, l'embauche intervient et le jeune fait connaissance de son maître d'apprentissage. « Nous avons une culture du compagnonnage fortement ancrée, répond Eric Gilot. Pour être maîtres d'apprentissage, les compagnons doivent avoir le titre de Maître d'Apprentissage Confirmé (MAC). J'attends également souvent qu'ils aient passé la trentaine et deviennent pères de famille avant d'encadrer un apprenti, pour m'assurer de leur sens des responsabilités. Face à des jeunes qui ont un système familial compliqué et quelques lacunes en matière de savoir-être, nos maîtres d'apprentissage doivent avoir une autorité naturelle. » Pour pouvoir se consacrer suffisamment au jeune, le maître d'apprentissage, chez Caty Peinture, ne prend en charge qu'un seul apprenti à la fois. De plus, il fait une « pause » d'un ou deux ans entre deux apprentis. Et après les deux ans d'apprentissage ? « Il est rare que nous concluons un CDI juste après l'apprentissage, précise Eric Gilot. Je considère l'année qui suit ces deux ans d'apprentissage comme une période de post-apprentissage. Le jeune en profite pour passer le permis et pour acquérir progressivement de l'autonomie. Et son ex-maître d'apprentissage n'est jamais très loin. »

Une solution : embaucher des « moins jeunes » en réinsertion

De toute évidence, les problèmes de savoir-être sont liés au jeune âge des apprentis, en partie du moins. Récupérer des jeunes de 16 ans en sortie du système scolaire, au sein duquel les métiers du bâtiment n'ont pas été promus, n'est pas facile. L'une des solutions peut être d'embaucher des apprentis plus âgés, au comportement plus mûr. D'où l'idée de former aux métiers du bâtiment des « moins jeunes » issus d'autres filières (lire aussi notre article en pages pages 62 et 63). Eric Gilot a également recours à cette autre population d'apprenants. Le Groupement d'employeurs pour l'insertion et la qualification (GEIQ), qu'il préside pour la Somme, organise le retour à l'emploi de personnes entre 22 et 26 ans via les clauses obligatoires d'insertion. « Il s'agit de jeunes souvent en difficulté et au RSA, explique Eric Gilot. Le GEIQ fait une première sélection, sur la base de laquelle nous prenons des alternants en contrat de qualification. » Même s'ils sont plus âgés, et donc en principe plus mûrs, que des apprentis de 16 ans, ils sont toujours pris en charge chez Caty Peinture par le maître d'apprentissage, décidément un maillon incontournable de l'entrée des jeunes sur le marché du travail. ■



PATRICE HUBER EST DIRIGEANT DE L'ENTREPRISE DRH CONSULTING ET ACCOMPAGNE DIRIGEANTS, ENCADRANTS ET SALARIÉS EN MANAGEMENT ET GRH.

IL INTERVIENT NOTAMMENT COMME FORMATEUR AUPRÈS DE L'ESJDB (ÉCOLE SUPÉRIEURE DES JEUNES DIRIGEANTS DU BÂTIMENT).



TROIS QUESTIONS À...

**PATRICE HUBER,
COACH EN MANAGEMENT
ET GRH**

QUELS CONSEILS DONNERIEZ-VOUS AUX ENTREPRENEURS POUR RÉUSSIR L'ACCUEIL DES APPRENTIS ?

Les entrepreneurs le vivent quotidiennement : la réussite de leur apprenti dépend de sa curiosité, de son envie, de ses aptitudes à apprendre et à acquérir les compétences techniques indispensables. Mais, si je peux donner un conseil, pour encourager la curiosité et l'envie, ce serait de prendre aussi en compte les enjeux humains, voire psychologiques liés à ce moment-clé de la période d'intégration, d'une manière un peu nouvelle.

DE QUELS ENJEUX S'AGIT-IL ?

Tout d'abord et surtout l'inclusion. Pour un jeune qui arrive, c'est très important : « Vais-je me sentir inclus ? Mon employeur et mon équipe vont-ils me considérer comme quelqu'un d'aussi important qu'eux ? Serai-je dedans (l'équipe) ou dehors ? ». Beaucoup d'apprentis ont pu être en situation d'échec, dans leur scolarité. Ils vont alors vivre très fortement le besoin de sentir qu'ils sont inclus dans le monde du travail, dans le CFA et dans la société en général. Le risque serait, comme souvent, d'attendre que l'apprenti(e) s'intègre, au lieu de prendre l'initiative de l'inclure. Parfois, des compagnons pensent : « Moi, j'en ai bavé et c'est comme cela que l'on apprend donc tu vas en baver », ce qui n'a pas facilité ni accéléré leur inclusion. Aujourd'hui, il n'y a pas un si grand choix d'apprentis : selon le sentiment qu'il a d'être inclus et de pouvoir s'inclure rapidement, l'apprenti(e) va décider de rester ou non, de poursuivre avec cette entreprise au-delà de l'apprentissage ou non. Inclure, ça consiste donc concrètement à préparer l'arrivée du nouveau, à prévenir l'équipe, à désigner un tuteur pédagogue, à organiser les présentations le jour J, à faire des points régulièrement avec lui/elle et le CFA, à lui montrer l'entreprise, les chantiers, à lui faire connaître l'équipe rapidement. Cette inclusion crée des conditions favorables à l'engagement de tous d'ailleurs, les apprentis comme les autres.

COMMENT FAIRE ÉVOLUER L'APPRENTI(E) DANS SON COMPORTEMENT ?

S'il se sent inclus, l'apprenti va pouvoir/vouloir aller plus loin dans son intégration. Il voudra savoir si on le considère comme capable d'apprendre. Pour cela, les jeunes ont besoin de repères : « quelles sont les règles de vie en commun (pas toujours explicites), qu'est-ce que je peux dire ou pas, qui est mon chef ? Si le maître d'apprentissage est le chef d'entreprise, ai-je un référent au quotidien ? Sans oublier une question centrale : ai-je droit à l'erreur ? Autrement dit, mon employeur, mon chef d'équipe vont-ils trouver normal ou anormal que je ne sache pas faire ? ». N'oublions pas que leur souvenir de l'école n'est pas souvent bon et que leur crainte d'être humilié est présente, d'autant qu'ils se sont assez souvent pensés incompetents, le CAP étant, hélas, considéré par les parents et les enseignants de collège encore comme une voie de garage. Face à ce défaut d'estime de soi, l'apprenti(e) a besoin d'être accepté(e) tel qu'il/elle est. Il faut le/la rassurer, lui dire qu'il est normal qu'il/elle ignore encore certaines choses et l'inviter à poser des questions régulièrement, le valoriser pour les progrès faits et être exigeant sur les efforts à faire.

LES PROBLÈMES DE L'INDIVISION... COMMENT EN SORTIR ?

LE MORCELLEMENT DES PROPRIÉTÉS OU DES BIENS IMMOBILIERS, NOTAMMENT DANS LE CADRE DE SUCCESSION, A TOUJOURS ÉTÉ UN PROBLÈME QUE CE SOIT LORS DES ATTRIBUTIONS, COMME LORS DE LEUR ÉVALUATION. IL EST APPARU NÉCESSAIRE DE FAIRE UN POINT SOMMAIRE SUR LES DIFFICULTÉS RENCONTRÉES ET SUR LES SOLUTIONS.

Une indivision, qu'est-ce que c'est ?

Une indivision est la qualification juridique d'une situation dans laquelle se trouve, généralement, des héritiers qui deviennent collectivement propriétaire d'un patrimoine, souvent ayant appartenu à leur(s) parent(s). Contrairement à une société commerciale ou à une association, l'indivision est, dans la majeure partie des cas, un état subi. En conséquence, devenir seul propriétaire d'un bien indivis peut apparaître difficile pour beaucoup d'héritiers et peut causer des effets désastreux et inattendus pour la stabilité d'une famille. En effet, le partage d'un patrimoine amène inéluctablement des questions financières épineuses au sein du cercle familial.

Un bien indivis ? Quel est son statut ?

L'indivision est composée de bien indivis, c'est à dire des biens dont la propriété est divisée entre les différents héritiers. Ainsi, lors de l'ouverture d'une succession, tous les héritiers entrent en indivision.

Chaque indivisaire est donc titulaire d'une quote-part sur la chose, et non d'une partie matérielle de la chose : exemple 4 indivisaires ont une quote-part égale à 1/4 de la chose (sauf convention ou texte contraire) ;

En conséquence, les actions de chaque indivisaire sont limitées par celles des autres. Cette situation, malgré le fait qu'elle soit considérée comme précaire en théorie, peut durer longtemps. Cette lenteur se fait ressentir notamment lorsque certains indivisaires se retrouvent bloqués du fait d'une gestion poussive des biens indivis. En effet, l'indivision répond à des règles de majorité (2/3 des indivisaires) ou d'unanimité, en général.

Cette gestion des biens peut s'avérer extrêmement sclérosante pour les indivisaires. Il est donc prévu des mécanismes juridiques permettant la sortie, à tout moment, de l'indivision.

Sortir de l'indivision, comment ?

L'indivision peut prendre fin à tout moment car « nul ne peut être contraint à demeurer dans l'indivision et le partage peut toujours être provoqué » (article 815 du Code civil).



Cela induit que chaque indivisaire peut demander le partage de la succession afin de sortir de l'indivision par voie amiable ou judiciaire (A), demander la vente du bien indivis (B) ou par l'accord au moins des deux tiers des indivisaires (C).

A • Sortir de l'indivision par le partage Par voie amiable

Fort heureusement, dans les cas les plus simples, le partage de l'indivision ne pose aucun problème pour les membres d'une famille. Le partage a alors lieu sans formalisme propre.

En effet, l'article 835, alinéa 1^{er}, du Code civil, dispose que « si tous les indivisaires sont présents et capables, le partage peut intervenir dans la forme et selon les modalités choisies par les parties ».

L'alinéa 2 ajoute toutefois que « lorsque l'indivision porte sur des biens soumis à la publicité foncière, l'acte de partage est passé par acte notarié ». Autrement dit, si le partage amiable n'est soumis à aucun formalisme (si ce n'est l'intervention du Notaire pour les formalités), il faut néanmoins faire état de la situation où des immeubles indivis sont présents et de celle où ils sont absents :

- En présence d'immeubles indivis : un acte notarié est exigé à titre d'opposabilité aux tiers ;
- En l'absence d'immeuble indivis : l'accord de tous les copartageants sur la composition comme sur la répartition des lots suffit, si bien que le partage peut se réaliser verbalement ou par convention sous signature privée. Remarque. Lorsque le copartageant est mineur ou majeur protégé, les règles de représentation sont identiques à celle de la demande en partage (C. civ., art. 836, al. 2). Lorsqu'il « est présumé absent ou, par suite d'éloignement, se trouve hors d'état de manifester sa volonté, un partage amiable peut intervenir » moyennant sa représentation et l'approbation par le juge des tutelles de l'état liquidatif (C. civ., art. 836, al. 1^{er} et 116).

Selon l'article 838 du Code civil, « le partage amiable peut être total ou partiel. Il est partiel lorsqu'il laisse subsister l'indivision à l'égard de certains biens ou de certaines personnes ». En outre, « lorsque plusieurs indivisions existent exclusivement entre les mêmes personnes,

qu'elles portent sur les mêmes biens ou sur des biens différents, un partage amiable unique peut intervenir » (C. civ., art. 839). Le partage amiable se caractérise donc par son extrême souplesse.

b) Par voie judiciaire

Dans les malheureuses situations où les membres d'une même famille n'arrivent pas à se mettre d'accord sur la répartition des biens à partager, il est inévitable de saisir un tribunal pour provoquer la répartition des biens indivis. Selon l'article 840 du Code civil, le partage judiciaire ne peut intervenir qu'en deux situations :

- d'une part, « lorsque l'un des indivisaires refuse de consentir au partage amiable ou s'il s'élève des contestations sur la manière d'y procéder ou de le terminer » ;
- d'autre part, « lorsque le partage amiable n'a pas été autorisé ou approuvé dans l'un des cas prévus aux articles 836 (absent ou hors d'état de manifester sa volonté) et 837 (défaillant malgré mise en demeure de participer au partage amiable) ».

Ainsi, le partage judiciaire est subsidiaire au partage amiable.

Sur le modèle des passerelles entre procédures de divorce, l'article 842 du Code civil énonce qu'« à tout moment, les copartageants peuvent abandonner les voies judiciaires et poursuivre le partage à l'amiable si les conditions prévues pour un partage de cette nature sont réunies ».

Il s'agit ainsi d'une faculté pour les indivisaires.

Le partage judiciaire suit une procédure particulière :

- Le partage judiciaire doit être sollicité par assignation déposée au tribunal judiciaire du lieu d'ouverture de la succession (C. civ., art. 841). À peine d'irrecevabilité, celle-ci doit contenir un descriptif sommaire du patrimoine à partager et préciser « les intentions du demandeur quant à la répartition des biens ainsi que les diligences entreprises en vue de parvenir à un partage amiable » (C. pr. civ., art. 1360). Il s'agit de s'assurer du caractère sérieux de la demande et des efforts déployés afin de parvenir à un partage amiable.



▲ CLAUDE VAILLANT,
AVOCAT À LA COUR



- Le tribunal doit apprécier la complexité des opérations de partage et en fonction de cette appréciation :
 - Soit procéder lui-même à la composition des lots et à leur attribution, le cas échéant par tirage au sort (C. pr. civ., art. 1361 et 1363) ;
 - Soit désigner « un notaire pour procéder aux opérations de partage et commettre un juge pour surveiller ces opérations » (C. pr. civ., art. 1364). En ce cas, le notaire désigné dresse un projet d'état liquidatif, qui peut être débattu par les copartageants, avant que le juge ne tranche les éventuels conflits persistants et n'ordonne le partage (C. pr. civ., art. 1375). Dans l'un et l'autre cas, un notaire formalise l'acte de partage (C. pr. civ., art. 1361, al. 2 et 1375, al. 2).

B • Sortir de l'indivision par la vente

Dans le cas où l'ensemble des indivisaires souhaitent rester en indivision, il est possible de vendre ses droits à l'un des indivisaires ou à un tiers. La valeur du bien indivis sera alors réparti entre chaque indivisaire restant. En revanche, dans le cas où l'on souhaite vendre ses droits à un tiers, il est impératif d'en aviser les coindivisaires afin qu'ils puissent racheter en priorité les droits mis en vente.

C • Sortir de l'indivision par l'accord d'au moins deux tiers des indivisaires

Il existe enfin une situation où la majorité des indivisaires, représentant au moins deux tiers des droits, peuvent passer outre le blocage de l'indivision et en sortir. Il s'agit d'une procédure simplifiée où les indivisaires majoritaires informent le notaire de leur intention commune de vendre un ou des biens indivis. Ledit notaire notifie cette volonté par exploit d'huissier aux autres indivisaires.

En cas de désaccord, le Tribunal judiciaire compétent pourra autoriser la vente du ou des biens si, et seulement si, celle-ci ne porte pas une atteinte excessive aux droits des autres indivisaires.

MÊME SI LA SOLUTION JUDICIAIRE PERMET
INDISCUTABLEMENT DE SORTIR D'UN BLOCAGE
POUR L'UN OU PLUSIEURS COINDIVISAIRE(S),
IL NE FAUT JAMAIS OUBLIER QU'ELLE REPRÉSENTE
DU TEMPS ET UN COÛT NON NÉGLIGEABLE
ET QU'IL VAUT MIEUX, PARFOIS, RENONCER
À FAIRE VALOIR UN ÉLÉMENT PERSONNEL POUR
ACCEPTER UNE TRANSACTION QUI DOIT,
TOUTEFOIS, NÉCESSAIREMENT RESPECTER
L'ÉQUILIBRE ENTRE CHACUN.



BRÈVES



PPG MET DE LA COULEUR DANS LE QUOTIDIEN DES ENFANTS

Dans le cadre de son programme projets Colorful Communities, près de 50 salariés bénévoles PPG ont lancé une action solidaire en faveur de la Maison de l'Enfance et de la Famille (MEF) du Valenciennois à Artres qui accueille des enfants âgés de 8 à 13 ans en situation de vulnérabilité.

Situé à environ 5 km des sites PPG de Marly et Saultain - spécialisés dans le développement et la fabrication des peintures de haute technicité à destination des constructeurs automobiles et de l'industrie - le foyer a été rénové et de belles actions ont été mises en place depuis plus d'un an. Une fête a eu lieu pour clôturer la fin des travaux. Depuis 2015 le groupe PPG a réalisé 330 projets Colorful Communities, impactant positivement plus de 6.7 millions de personnes dans 42 pays. ■

STO INTÈGRE LA CONVENTION DES ENTREPRISES POUR LE CLIMAT

Sto, le spécialiste de la façade - isolation thermique par l'extérieur (ITE), produits techniques et d'embellissement des façades, bardage ventilé - annonce sa sélection lors de la 4^e vague de recrutements de la Convention des Entreprises pour le Climat.

Cet engagement s'inscrit parfaitement dans la droite ligne de sa politique RSE et de sa devise « Bâtir en responsable ». La Convention des Entreprises pour le Climat (CEC), qui se tiendra du 9 septembre 2021 au 18 juin 2022, rassemblera une diversité d'entreprises, de toutes tailles, de tous secteurs et issues de la France entière, incarnées par 150 dirigeants. Son objectif ? Émettre des propositions audacieuses et impactantes concernant la transformation climatique, destinées à être mises en œuvre au sein des entreprises. ■

TECHNOLOGIE EXCLUSIVE BOSTIK FAIBLE DENSITÉ POUR UNE UTILISATION FACILE



COLLE POLYVALENTE HAUTE PERFORMANCE POUR PVC, MOQUETTES ET REVÊTEMENTS ACOUSTIQUES

- ÉMISSIONS COV TRÈS FAIBLES
- EMMISSION CLASS FOR BUILDING MATERIAL
- FAIBLE ODEUR
- ANALYSE DU CYCLE DE VIE
- SANS SOLVANT
- EMPREINTE CO₂ RÉDUITE
- REDUCED carbon footprint CO₂
- PHTHALATE FREE ISOCYANATE FREE
- SOLVENT FREE
- POST-CONSUMER RECYCLED BUCKET
- PACKAGING PLASTIQUE RECYCLÉ
- MATIÈRE PREMIÈRE BIOSOURCÉE
- 35% BIOBASED
- EMMISSION CLASS FOR BUILDING MATERIAL M1
- EPD CERTIFIED
- ENVIRONMENTAL FOOTPRINT VERY LOW EMISSION



VÉHICULES UTILITAIRES

APRÈS-VENTE : QUELLE VOIE SUIVRE ?

« Qui veut aller loin ménage sa monture ». L'adage fonctionne aussi pour le professionnel du bâtiment et son VUL, sorte de cheval des temps modernes. Un fourgon régulièrement entretenu marche mieux et risque moins de tomber en panne. Pour le peintre, cela réduit le risque de devoir stopper son activité faute de pouvoir se déplacer.

On le sait peu, mais pour la maintenance de son VUL, le professionnel n'est pas attaché à son constructeur y compris pendant la période de garantie. Il peut aller chez qui il veut. Il lui est juste demandé de respecter les recommandations du carnet d'entretien à la lettre. Du coup, l'artisan a l'embarras du choix. Outre le réseau constructeur (concessionnaire), il peut opter pour le réseau secondaire (agent), les fast-fitters (Speedy/Midas...), les MRA (garagistes indépendants) ou encore les spécialistes (Euromaster, Point S, Feu Vert...).

L'après-vente a beaucoup évolué ces dernières décennies. C'est surtout l'arrivée des fast-fitters, dans les années 1990/2000 qui fait bouger les choses. Ces derniers vont démocratiser notamment le sans rendez-vous et le forfait. L'après-vente constructeur connaît une petite hémorragie. Elle réagit en proposant à son tour les forfaits entretien. Une manière de clarifier les factures jusque-là un brin "opaques". Les concessionnaires

inaugurent également des ateliers "grande hauteur" spécifiques pour les VUL, avec accueil et personnel dédiés aux pros.

Tarifs attractifs

L'artisan commence à décrocher du réseau constructeur après les 3 ou 4 premières années de vie de son utilitaire. Il le fait avant tout pour des raisons financières. « La même opération de maintenance est facturée 20 à 30 % moins cher chez un spécialiste », estime-t-on chez Point S. Il y a de quoi hésiter.

Cependant, les professionnels ne sont pas tous à la recherche d'un tarif plancher. Certains veulent avant tout un accueil et un service de qualité. « Je travaille avec un garagiste Citroën depuis fort longtemps, explique Jean-Marc Joanteguy, pdg de Joanteguy Martin SARL à Bayonne. Mes peintres déposent leur VUL à entretenir et repartent sur le champ avec un Berlingo de remplacement. Ils n'ont aucune formalité à remplir, tout est organisé en amont avec notre service administratif ». Cette façon de faire se révèle ultra-bénéfique pour l'artisan.

Les spécialistes de leur côté, déploient de nouveaux services. Ainsi Point S, en plus de l'entretien courant, se penche aussi sur les amortisseurs, la climatisation, l'échappement, le pneu, le vitrage, le freinage... Pour

UN VUL BIEN ENTRETENU PERMET NOTAMMENT AU PROFESSIONNEL DE MINIMISER LES PANNES ET LES IMMOBILISATIONS PRÉJUDICIALES À SON ACTIVITÉ. RESTE À CHOISIR LE BON PRESTATAIRE.



...
dégager le professionnel de toute contrainte en cas d'entretien ou de panne, un service à domicile est mis en place. Un "jockey" vient chercher l'auto et la restitue entretien achevé.

Des camions atelier peuvent aussi se déplacer au siège de l'entreprise pour y entretenir un ou plusieurs véhicules. C'est l'entretien qui vient à l'artisan et non plus l'inverse.

Un après-vente plus vert ?

Le grand chantier à venir pour les professionnels de l'entretien est de faire passer leur activité en mode "green". Pas évident pour une activité intrinsèquement polluante. Les normes les poussent déjà à le faire, les consommateurs aussi. Sur ce point, la politique de Speedy semble très avancée. L'enseigne de réparation rapide fait appel à des prestataires spécialisés pour la gestion de ses déchets. Ceux-ci doivent apporter la justification de leur élimination. Les pneus usagés sont stockés en conformité avec le décret de 2002. Ils sont ensuite collectés et valorisés (rechapés) ou broyés et brûlés pour fournir de l'énergie. Les bidons d'huile sont nettoyés et réutilisés ou fondus pour récupérer le métal. Le plomb des batteries est fondu puis réutilisé, l'acide neutralisé. Tous les points de services sont équipés d'une cuve à huile usagée de 1500 litres... Globalement, l'après-vente est appelée à "verdir" encore plus. A l'avenir, les normes seront de plus en plus coercitives. ■



FIAT DUCATO : MODESTES TRANSFORMATIONS

Le grand utilitaire transalpin évolue. Face avant et planche de bord sont redessinées. Le frein devient électrique et les aides à la conduite affluent avec notamment la surveillance de l'attention du conducteur ou encore le freinage d'urgence avec détection des piétons et cyclistes. Les blocs moteurs sont moins bruyants que par le passé et leur consommation diminue de 7%... Toujours bon à prendre. La très agréable boîte automatique est malheureusement facturée 4 950 euros ! Pas donné !



MERCEDES CITAN : BLANC BONNET ET...

Le nouveau petit utilitaire à l'Etoile revient, basé comme par le passé, sur le Renault Kangoo. Mais cette fois-ci, Mercedes a eu son mot à dire au cours de la conception en ce qui concerne notamment la sécurité, le design et l'agrément de conduite. Esthétiquement, seule la partie avant : bouclier, phares, calandre, ailes et capot, divergent. A noter que Mercedes n'a pas retenu pour son Citan la portière latérale sans montant du Kangoo ! Les moteurs sont des Renault et une version électrique viendra sous peu compléter la gamme.



DES AIDES EN HAUSSE POUR LE VUL ÉLECTRIQUE

Bonne nouvelle ! L'Etat augmente le bonus écologique accordé aux VUL électriques. Celui-ci peut désormais représenter jusqu'à 7 000 euros maxi si l'acheteur est une personne physique et 5 000 euros dans le cas d'une personne morale. Le plafond de 60 000 euros est supprimé. Objectif de cette mesure ? Réduire la différence de coût à l'achat et à l'usage entre VUL thermique et électrique.

RENCONTRE DU CLUB ALLIANCE

LA FINITION : UNE FILIÈRE ÉCORESPONSABLE ?

LA 15^E RENCONTRE DU CLUB ALLIANCE S'EST TENUE À LYON DU 16 AU 17 SEPTEMBRE. LES PROFESSIONNELS MEMBRES DE UPMF-FFB ET LEURS FOURNISSEURS PARTENAIRES ONT RÉFLÉCHI À UNE FILIÈRE FINITION ENCORE PLUS ÉCORESPONSABLE. LA QUALITÉ DES ÉCHANGES ET DES PROPOSITIONS ONT FAIT DE CETTE RENCONTRE UNE RÉUSSITE.



BRUNO POILPRÉ,
PRÉSIDENT DU CLUB
ALLIANCE



▲ LES PARTICIPANTS RÉPARTIS EN DEUX GROUPES ONT ÉTÉ INVITÉS À LAISSER S'EXPRIMER LEUR IMAGINATION LORS DES TRAVAUX. DES PROPOSITIONS À LA FOIS CONCRÈTES ET PROSPECTIVES ONT ÉMÉRÉ.

Animée par l'ancien journaliste et consultant dans le domaine du climat et des énergies renouvelables, Yves Leers, cette Rencontre était placée sous la thématique : Une filière écoresponsable ? Comme l'a confirmé en ouverture le président du Club Alliance, Bruno Poilpré : « Chacun autour de cette table est conscient de l'importance des enjeux écologiques. Seulement sommes-nous tous convaincus que c'est une nécessité ? L'écologie n'appartient pas qu'aux "écologistes" mais à nous tous, au quotidien. » Et d'appuyer son propos en précisant que nos clients sont dorénavant sensibles à la composition, à la dangerosité, aux odeurs des produits mis en œuvre. Ils ne veulent pas de formules impactant leur santé. Et en tant que chef d'entreprise, nous devons également nous soucier de la santé de nos salariés (voir article pages 32 à 34).

Bouleversements climatiques

Cité par Yves Leers, le dernier rapport du GIEC (Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat) fait état d'une augmentation de la température mondiale de 1,1°C. Si cela représente peu, c'est quand même ce qui permet aux Anglais de produire aujourd'hui un équivalent de notre Champagne ! Le seuil de 1,5°C d'augmentation est déjà acté. Il est prévu pour 2030 dans le meilleur des cas. Cet été, en France, le thermomètre avait atteint les 46°C dans le Gard. Il faudra se préparer à vivre des événements extrêmes comme ceux qui se sont produits récemment : inondations en Belgique, inondations meurtrières en Allemagne, incendies cataclysmiques en Grèce. Sans compter que ces événements climatiques ont des répercussions sur notre vie quotidienne, sur les récoltes par exemple. Celle du blé a été mauvaise cette année et a engendré une hausse du prix des pâtes.

Deux scénarios pessimistes sont évoqués pour 2100 dans ce rapport : un scénario prédisant une augmentation de température entre +2,8°C à 4,6°C et un autre avec une augmentation entre +3,3°C et 5,7°C. En France, un chantier est arrêté lorsque la température tombe à 3°C et en été lorsqu'elle atteint les 38°C...

Et le bâtiment ?

Le volume des déchets en France est considérable. Les chiffres clés en France en 2020 : 325 Mt/an de déchets ménagers et d'activités économiques, 228 Mt/an pour les déchets du bâtiment et des travaux publics. Les déchets du bâtiment proprement dit représentent 46 Mt/an dont 36% concernent la rénovation et seulement 13% des déchets de constructions neuves. On remarquera que la part des constructions neuves a considérablement baissé et que celle de la rénovation a augmenté.

Malgré tout, on observe une amélioration sur le tri et le recyclage des matériaux avec le tri sur chantiers et la collecte des contenants. Une amélioration considérable si l'on regarde vingt ans en arrière. Le taux de traitement du recyclage est aux alentours des 67%. Sur certains types de déchets comme les plastiques, les moquettes et les laines minérales, des améliorations sur le recyclage sont nécessaires alors que pour le bois et le métal, la part est plus importante. La législation devrait certainement encore évoluer et aider à l'amélioration des volumes recyclés.

Yves Leers remarque que la FFB s'active énormément sur ces problématiques et informe efficacement les professionnels.* Elle travaille pour que l'impact de ces réglementations soit adapté à la vie de l'entreprise avec par exemple le report du bordereau de dépôt pour les déchets inertes et non-dangereux initialement prévu au 1^{er} juillet 2021.

Quelles pistes d'améliorations pour nos métiers ?

Evolution pour les produits ?

- Les emballages → films de protection en carton ou en plastique inertes ;
- Les contenants → évolutions des quantités, limitation des teintes et systématisation des saches plastiques dans les seaux. Possibilité de revenir à un système de consigne ; généralisation des « big fûts » pour réduire les déchets sur les chantiers totalement mécanisés ;
- Le transport → pour les entreprises œuvrant dans les centres urbains, véhicules roulant au gaz naturel.

...

AUORE BERTOLANI
MEMBRE DU BUREAU
DE L'UPMF





▲
APRÈS L'EFFORT,
LE RÉCONFORT :
LES PARTICIPANTS
SE SONT DÉTENDUS
LORS D'UNE VISITE À PIED
DU VIEUX LYON.

...

Quels leviers possibles ?

- La réglementation → même s'il y a une prise de conscience écologique, il doit y avoir une obligation pour agir ;
- Le collectif → le collectif a une puissance d'action importante ;
- La recherche et l'innovation → trouver des produits plus écoresponsables et différenciant qui vont s'imposer sur le marché ;
- L'arrêt de la culpabilité → passer par la communication d'actions qui génèrent des résultats ;
- La formation → les jeunes ne sont pas assez formés à cette notion d'écoresponsabilité ni aux nouveaux produits, plus techniques. Les équipes commerciales peuvent les aider à se former.

Quels freins ?

- Les coûts de l'écoresponsabilité → pourquoi acheter un produit 20 % plus cher alors qu'un concurrent propose un produit 20 % moins cher ?
- Le poids des habitudes comme celles de mise en œuvre des produits est énorme. Les entreprises et les industriels doivent former à de nouvelles pratiques ;
- Le niveau de connaissance → il est finalement assez faible concernant les sujets environnementaux. Tout le

monde est connecté à son portable, à Internet, à la 5 G mais personne ne se rend compte que ce petit objet émet 14 % de CO2 à lui seul ;

- La pénibilité → le déplacement de grands fûts est compliqué et nécessite des équipements adaptés.

L'aspect marketing a été évoqué : l'envie du tout digital est là, cependant, les supports papier, fiches techniques ou supports concurrentiels sont encore utiles. Le zéro-papier n'est pas pour demain.

Ces réflexions ont fait émerger des axes d'amélioration concrets mais aussi plus prospectifs et mis en évidence la volonté des entreprises et des industriels d'aller plus loin vers cette filière de l'écoresponsabilité, malgré les obstacles et les freins existant. Il faudra former et informer. La révolution est bien en marche dans notre filière ! ■

***Retrouvez dans votre espace adhérent** la Caisse à outils et les différentes publications de la FFB pour vous aider en qualité de dirigeant d'entreprise à prendre des décisions éclairées. Sur l'EDTU, développé par l'UPMF, vous trouverez toutes les fiches et documents techniques nécessaires à la bonne exécution de votre métier.



Pensez-y !

Reflets & Nuances est consultable en version numérique

<https://ffb-upmf-app.fr>

INNOVATION

PEINTURES BIOSOURCÉES PHYLOPUR



RÉSINE BIOSOURCÉE À 97%

Retrouvez la gamme PHYLOPUR (Impression, Mat, Soie) dans les magasins Le Comptoir Seigneurie Gauthier, Seigneurie et sur seigneuriegauthier.com

SEIGNEURIE®
LA PERFORMANCE POUR VOS PROJETS





NUMÉRIQUE

OBJETS CONNECTÉS ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

**SMART BUILDING, OBJETS CONNECTÉS, INTELLIGENCE ARTIFICIELLE :
LA DIGITALISATION DU SECTEUR DE LA CONSTRUCTION
PREND DES FORMES MULTIPLES ET COMPLÉMENTAIRES.
À LA CLÉ : DES GAINS DE PRODUCTIVITÉ, DE SÉCURITÉ
ET D'OPTIMISATION OPÉRATIONNELLE. TOUR D'HORIZON
DE CES TECHNOLOGIES QUI BOULEVERSENT LE BTP.**

L'intelligence artificielle (IA) permet de déployer des systèmes capables d'accomplir des tâches assurées ou assistées habituellement par l'intelligence humaine. Dans son rapport daté de fin 2020, le cabinet Gartner prédit sa montée en puissance à tous les niveaux. Selon lui, d'ici 2024, 75% des entreprises passeront de la phase pilote au déploiement de l'IA en production. Le secteur du bâtiment n'échappe pas à cette révolution technologique même s'il peine encore à la matérialiser dans des applications concrètes du fait de données trop diffuses (les « datas ») et d'acteurs peu sensibilisés à cette mutation digitale. Malgré tout, grâce au développement des smart buildings (bâtiments intelligents) dont le déploiement repose sur l'utilisation de capteurs et d'objets connectés, les données utilisables sont désormais nombreuses : température, hygrométrie, niveau sonore, présence ou non de personnes dans le bâtiment...

Intelligence artificielle et bâtiments

Véritable accélérateur de la transformation des bâtiments, l'IA s'appuie sur des équipements connectés agrégeant une masse considérable de données. Elle se déploie désormais « pour nous aider à limiter notre impact environnemental, à optimiser nos activités, nos espaces de travail et nos mobilités, à renforcer notre santé et notre sécurité », souligne Sébastien Meunier, Président de la Commission IA et Vice-président Smart Building de la SBA. Son utilisation au sein d'un bâtiment vise à accroître le confort et la productivité

des occupants, améliorer l'efficacité énergétique, simplifier et fiabiliser la maintenance mais aussi développer la maintenance prédictive. L'intelligence artificielle ne se substitue pas à l'humain, elle facilite ses interventions et améliore son bien-être.

Capteurs et IoT

Les objets connectés et l'équipement numérique du bâtiment -notamment les capteurs intelligents, font évoluer les ouvrages et peuvent contribuer à leur rénovation. Les nouvelles constructions disposent désormais de thermostats contrôlés à distance et d'applications de suivi de la consommation énergétique en temps réel qui favorisent considérablement les économies d'énergie. De même, l'utilisation de capteurs commandés numériquement permet une meilleure gestion de l'éclairage et de sa consommation. Ces objets connectés ouvrent la voie à l'internet des objets (en anglais IoT) afin de permettre la collecte et l'exploitation efficace des données récoltées pour des usages ultérieurs qu'il s'agisse d'opérations de maintenance ou d'évolutions au sein d'un bâtiment.

Data Intelligence

Le nerf de la guerre dans l'utilisation d'objets connectés réside dans la collecte et l'agrégation des données récoltées au sein des smart buildings. La masse de ces informations ouvre alors un champ d'opportunités considérable notamment dans les domaines du pilotage des performances énergétiques mais aussi de la gestion des risques environnementaux. C'est dans ce cadre que la société namR, spécialiste de la Data Intelligence, a créé une plateforme de données unique au service de la transition écologique et du bâtiment. Grâce à sa

●●●



...
 technologie, namR est capable, d'une part, d'agrèger des milliers de sources de données brutes éparpillées sur les bâtiments et les territoires – inexploitable en l'état car hautement hétérogènes et surtout lacunaires – et d'autre part, de créer de nombreuses informations inédites (nommées attributs) qui n'existent dans aucune base. Au total, ce sont près de 250 attributs originaux, filtrables et organisés par thématiques qui, permettent de caractériser, quantitativement et qualitativement, 100% des bâtiments en France, comme par exemple, le potentiel solaire, le taux de végétalisation d'une parcelle, l'usage du bâtiment, la consommation d'énergie, la vétusté d'un toit... La base d'attributs de namR comprend aujourd'hui plus de 6 milliards de valeurs d'attributs et fait depuis sa création l'objet d'un enrichissement continu afin d'en développer toujours plus les usages. Au travers de son offre « Know Your Building », namR propose une caractérisation complète d'un parc immobilier et une application de stratégie de transition environnementale et énergétique. Cette offre s'adresse aux collectivités, gestionnaires de parcs immobiliers privés, sociétés d'ingénierie et du BTP. C'est par exemple la solution retenue depuis 2019 par la région des Hauts de France au travers du programme « tRees » pour identifier parmi les 6 460 établissements scolaires que compte le territoire, les meilleures opportunités en matière de rénovation énergétique.

Objets connectés et santé

Les objets connectés ne sont pas uniquement cantonnés aux bâtiments, on les retrouve également aujourd'hui sur les chantiers au service de la santé des salariés du BTP dans des tee-shirts et des casques intelligents ou encore insérés dans des chaussures professionnelles... Les innovations ne manquent pas et le secteur est en plein développement. Selon le cabinet Juniper, le marché des vêtements intégrant

des fonctions de suivi d'activité et de bien-être devrait être multiplié par 10 entre 2020 et 2025, pour atteindre plus de 11 milliards de dollars. Ainsi la start-up française Chronolife a développé un tee-shirt intelligent nommé Smart Textile. Il permet de collecter en continu différents paramètres physiologiques (température corporelle, fréquence cardiaque, pression pulmonaire...) et de prévenir notamment les risques cardiaques. De même, le fabricant Parade a lancé en septembre 2020, la première gamme de chaussures de sécurité connectées pour la détection de chutes importantes et brutales. Ces chaussures intelligentes fonctionnent grâce à un boîtier électronique intégré dans le talon qui repère les mouvements du pied. Ce dernier est connecté en Bluetooth à une application dédiée, qui permet de géolocaliser le porteur et d'alerter en cas d'urgence des contacts préalablement identifiés.

Vie privée et progrès

La collecte de datas et l'intelligence artificielle n'est pas sans soulever des risques d'atteinte à la vie privée notamment dans le cadre du RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données). Il convient donc de s'assurer de la sécurité interne des capteurs et des objets connectés utilisés et de mettre en place un niveau de protection évitant tout vol de données par des tiers malveillants. Par ailleurs, d'un point de vue utilisateur, la mise en œuvre de ces innovations doit se faire dans une optique de transparence, d'éthique et d'accompagnement afin de réduire toute résistance au changement. Le 18 juin dernier, la CNIL, ses homologues et le Contrôleur européen de la protection des données ont adopté un avis sur la proposition de règlement de la Commission européenne sur l'IA. Une première étape essentielle pour construire une stratégie européenne numérique cohérente et respectueuse des libertés et droits fondamentaux. ■

SEMIN

Et si nous parlions Eco Concept ?



Nouveaux seaux SEMIN, recyclés et recyclables.

LA MARQUE
 FRANÇAISE
 DES ARTISANS



QUAND LA PEINTURE REND LES BÂTIMENTS PLUS SAINS

Tous s'accordent à le dire, l'enjeu de santé dans le bâtiment ne date pas d'hier. Avec une prise de conscience résultant aussi de facteurs exogènes. Scandales de l'amiante, de la vache folle, air intérieur jusqu'à huit fois plus pollué qu'à l'extérieur, émergence de la tendance du bio et maintenant du locavore pour vivre de manière plus saine et responsable... À tous les niveaux, les consommateurs deviennent de plus en plus exigeants. « Ils veulent une traçabilité des produits. Les réglementations successives ont poussé les industriels de la peinture dans ce sens. Si la France a été la première à instaurer l'étiquetage sanitaire des produits et matériaux de construction, depuis, les fabricants vont au-delà de la réglementation », souligne Karine Giner, chef de marques Seigneurie, Marketing Marques et Distribution chez PPG. D'ailleurs, Fabrice Santamaria, directeur développement et bâtiment durable chez Unikalo s'agace : « La chimie est en permanence décriée en France. Or, elle a fait des progrès monstrueux surtout en matière de peinture ! Avec la réglementation REACH, c'est certainement un des mondes industriels les plus surveillés et les plus contraints ». Reste que l'enjeu de préservation de la santé des occupants se tend. Dans la construction notamment. RT 2012 oblige, « à cause des feuilles de calcul et des notions de budgets, dans un bâtiment neuf sur deux, la VMC ne fonctionne pas. Et quand elle fonctionne, elle n'est pas efficace. On peut donc mettre tous les matériaux que l'on veut, l'air intérieur ne sera pas sain si le bâti n'est pas aéré ». Même son de cloche chez Onip où l'on revendique le premier brevet de peinture dépolluante en 2013 – la gamme Label'Onip'Clean'R certifiée ÉcoLabel – pour agir de manière active sur les polluants, et sans avoir recours à la photocatalyse ou aux nanomatériaux. « Souvent, ventiler pour améliorer la qualité de l'air intérieur ne suffit pas. Il est donc important de mettre en œuvre des matériaux de construction et produits de décoration qui peuvent participer à cette dépollution », prêche Patrick Verlhac, directeur technique chez Onip.

Une prise de conscience dopée par la crise sanitaire

Car désormais tout le monde le sait. Une mauvaise qualité de l'air intérieur provoque asthme, allergie, voire cancer... En France, la prise en charge de ces maladies coûterait 19 milliards d'euros chaque année, selon une étude réalisée par l'Anses. « L'OMS a déclaré les allergies au sens large comme étant la quatrième maladie chronique au niveau mondial », ajoute Philippe

Hosotte, fraîchement nommé au poste de responsable innovation et développement produit chez Cromology. En outre, la crise sanitaire a encore une fois « eu un effet dopant, reprend Fabrice Santamaria. Forcément, les occupants d'un bâtiment ont pris conscience de leur santé dans leur manière de vivre et de travailler. Cette préoccupation devient si prépondérante que bientôt le développement sain va se substituer au développement durable. Peintures et revêtements ne pourront pas s'affranchir de ce phénomène quand ces lots concernent les premiers travaux réalisés à l'intérieur des logements pour un chiffre d'affaires annuel qui pèse 12,8 milliards d'euros sur le marché de la rénovation ». Un poids lourd. Mais comment répondre à la question de santé avec des peintures ?

Dépasser les réglementations existantes

« La qualité de l'air intérieur dans le bâtiment est le premier facteur d'inquiétudes et de focalisation », appuie Thierry Jeannette, Directeur Marketing Peinture Cromology. « Avec le télétravail, les gens passent de plus en plus de temps chez eux. Ils portent donc une attention particulière à leur confort intérieur ». Face à ce constat, Cromology a un parti pris. Celui de dépasser les réglementations appliquées en France. À l'Écolabel européen, cet industriel a agrégé les exigences draconiennes de deux autres : TÜV SÜD et Safe Life. En plus d'une réduction drastique des COV, cette labellisation amène Cromology à agir aussi sur les COSV (composés organiques semi-volatils), « qui vont sortir graduellement du film de peinture », explique Thierry Jeannette. En attendant une éviction totale, ils sont déjà bannis dans la gamme Hydro de Zolpan ou Idrotop chez Tollens, qui affichent une teneur inférieure à 1 g./l. de COV, et un taux d'émission dans l'air inférieur à 300 µg / m³ mesuré à trois jours seulement quand la meilleure note (A+) de l'étiquetage en émission de la réglementation française s'obtient avec un taux inférieur à 1000 µg / m³ mesuré à 28 jours. Une piste également en cours d'exploration chez Onip. « En réduisant cette mesure des COV dans l'air qui est à 28 jours pour l'Écolabel, nous protégeons la santé des occupants qui n'attendent pas 28 jours pour réintégrer un site, mais aussi celle du peintre au moment de l'application ». Seul bémol : « cette technologie européenne est promise à un développement important mais représente un coût supplémentaire que l'intégralité du marché n'est pas encore prête à payer aujourd'hui. », concède Philippe Hosotte.

QUE CE SOIT POUR L'APPLICATEUR OU LES OCCUPANTS D'UN BÂTIMENT, LA PEINTURE A DÉJÀ FAIT UN BOND EN MATIÈRE D'INNOCUITÉ. TOUTEFOIS LES INDUSTRIELS CONTINUENT DE LA RENDRE ENCORE PLUS EFFICACE CAR AU-DELÀ DES ASPECTS RÉGLEMENTAIRES, ÉVOLUTION SOCIÉTALE, CRISE SANITAIRE ET ÉCO-RESPONSABILITÉ CHARRIÉE PAR LA RE 2020, ENTRAÎNENT DANS LEUR SILLAGE UNE PRISE EN COMPTE ENCORE PLUS POUSSÉE DE LA SANTÉ DANS LES BÂTIMENTS.



Le saviez-vous ?

LA FFB PROPOSE DANS SA BOÎTE À OUTILS UN PARCOURS DE SENSIBILISATION INTERACTIF « QUALITÉ DE L'AIR INTÉRIEUR » EN 5 MODULES POUVANT ÊTRE SUIVIS À TOUT MOMENT, SUR ORDINATEUR OU SUR TABLETTE PAR LES PROFESSIONNELS DE LA FINITION. CETTE FORMATION EST SANCTIONNÉE PAR UNE ATTESTATION. À RETROUVER DANS VOTRE ESPACE ADHÉRENT.

•••

Sans COV, ni perturbateurs endocriniens

N'empêche. Cromology persiste et signe. Avec la marque Suisse Montana, et pour sa gamme Top Sensi'pure, le groupe a formulé une autre peinture cette fois taillée pour entrer dans les critères ultra-draconiens du - encore peu connu - label Safelife. Du coup, cette gamme revendique un impact nul sur la santé. Elle a évincé de ses pots allergènes, conservateurs, biocides, solvants, émissions de substances nocives dans l'air et même perturbateurs endocriniens... Soit près de 250 substances potentiellement dangereuses pour la santé. « Dans la peinture, c'est nouveau d'intégrer un label plutôt connu du grand public pour les détergents, liquides vaisselle ou la cosmétologie », dévoile Philippe Hosotte. Avec ces gammes marquées TÜV ou Safelife, « nous répondons à une demande en faisant le pari qu'elle va être plus importante », avance Thierry Jeannette. « Elles s'appuient sur des certificats accessibles d'une part, et compris du grand public d'autre part. Et ce n'est pas du marketing. Ces fabrications créent d'importantes contraintes en usine. Les matières premières doivent être purifiées avec un process maîtrisé, sans biocide, et une mise en hygiène stricte de notre site de production ».

Biosourcé : avant tout environnemental

Quid du biosourcé dans ce contexte ? Car de nombreux consommateurs voient aujourd'hui cette notion comme un Graal, étant conditionnés par le discours de l'industrie alimentaire selon lequel un produit bio serait meilleur pour la santé. Côté peinture la confusion s'installe. Or, comme l'affirme Philippe Hosotte, « rien ne prédispose une peinture biosourcée à être plus favorable pour la santé des utilisateurs ou des occupants de locaux. Elles sont d'abord formulées pour limiter la cadence de la dégradation de nos ressources fossiles »... En attendant une rentabilité de la chimie végétale mécaniquement programmée face à la hausse du coût du pétrole. Mais, le biosourcé rime-t-il avec bon pour la santé ?

« De fait, toutes nos peintures présentent un faible taux de COV », précise Karine Giner. Mais il y a aussi l'échéance RE 2020 et son impact carbone. « A l'image de notre gamme Phylopur composée de résine végétale biosourcée à 97 %, ces produits à faible impact carbone apportent ainsi une réponse globale. Le biosourcé est l'étape d'après de l'industrie de la peinture », abonde la chef de marques Seigneurie, Marketing Marques et Distribution chez PPG. Mais Patrick Verlhac précise « faibles émissions de COV et chimie végétale ne doivent pas être confondues ». Reste que face à cet enjeu RE 2020, « le biosourcé a le vent en poupe. En collaboration avec la Fipec, l'Ademe et le ministère de la Transition écologique, notamment, nous construisons un cahier des charges du biosourcé en peinture pour répondre



aux appels d'offres publics. Demain, de plus en plus de bâtiments devront avoir un taux minimum et maximum de biosourcé avec des mesures réelles de valeur ». Mais pourquoi parler de biosourcé quand il est question de santé des occupants des bâtiments ?

Peinture biosourcée à faible émission de COV

Parce que chez Unikalo, avec la chimie végétale pour credo qui se traduit notamment dans la désormais célèbre gamme Naé, le biosourcé rime aussi avec préservation de la santé : « Bien sûr, avec notre peinture active Aquaryl Inspir, nous proposons une solution qui absorbe les formaldéhydes. Mais notre politique est d'abord d'éviter de polluer un site avant de chercher à le dépolluer, appuie Fabrice Santamaria. Nous développons donc des peintures biosourcées, qui sont respectueuses de la santé des gens qui l'appliquent et de ceux qui y vivent ou y travaillent ». Cette peinture va de pair avec la notion de faible impact sur la santé des occupants, « parce que la chimie végétale qu'Unikalo a choisie apporte une formule stable en réduisant considérablement le taux de conservateurs. Donc l'exposition aux COV, avec exactement les mêmes performances qu'une peinture traditionnelle », continue siblyllin le directeur développement et bâtiment durable d'Unikalo. Car bien sûr, les secrets de formulation seront tus. « Aujourd'hui, le nombre de fabricants capables de formuler des peintures biosourcées qui polluent et émettent moins se comptent sur les doigts d'une main, et ce marché est encore naissant ». Biosourcé, faibles émissions de COV, le discours est toujours en phase d'explication... Alors pour l'application.

Des niches pourtant appréciées

Exempts de toutes substances cancérigènes ou de perturbateurs endocriniens, issues de la chimie végétale, sans COV, ou encore à fonctionnalités avérées en matière d'assainissement de l'air intérieur, toutes ces peintures qui prennent en compte la santé des occupants s'appliquent encore dans des niches. « À l'image de notre gamme avec capteurs de formaldéhydes pour dépolluer l'air intérieur Elyopur, ce marché encore méconnu se développe, abonde Karine Giner. Il est vrai qu'en dépit des outils mis à leur disposition, les peintres, en particulier les artisans, sont encore peu prescripteurs contrairement aux clients finaux de plus en plus sensibles. Ces peintures répondent aussi à des critères environnementaux, dans des projets d'ampleur

•••

LAMES ET DALLES DÉCORATIVES ACOUSTIQUES

Une offre complète en format dalles 50 x 50 cm et en lames 25 x 100 cm pour l'aménagement de vos locaux classés U2S/U3/U4

NOUVEAUTÉ TARALAM U3/U4



Décor ultra réalistes



Pose à coller



Pose poissée



Choix du format dalle ou lame



Sol antidérapant



Santé & bien-être



100 % recyclable

Gerflor
the flooring group

Service Express :

Conseils techniques et échantillons

N°Azur 0 810 569 569

N°Azur FAX 0 810 569 570

e-mail: contactfrance@gerflor.com



DISPONIBLE
DANS NOS
MAGASINS
PARTENAIRES !



ONIP
PEINTURES

La nouvelle gamme de
peinture d'intérieur

l'essentiel

Nuancier 256 teintes

Au service de vos
envies de Déco
Chic & Sobre

Cette gamme existera en 2 finitions de haute qualité :

Mat Profond et *Velours Soyeux*



QUAND LA PEINTURE REND
LES BÂTIMENTS PLUS SAINS



...

HQE, LEED ou BREEAM. Or, ces certifications aussi intègrent le paramètre de très faible teneur en COV ». La santé un vrai marché ? En tous cas chez Onip on y croit. L'industriel a déjà constitué un réseau de peintres dépollueurs. « Ceux engagés dans cette démarche peuvent ainsi mieux parler de qualité de l'air intérieur. De plus, cette peinture s'applique comme une peinture classique. L'effet est vraiment spectaculaire », affirme Patrick Verlhac. Et parce qu'il n'y a pas que la peinture qui développe des solutions capables de préserver une meilleure qualité de l'air intérieur, « dans le neuf, les bâtiments sont déjà extrêmement sains, continue le directeur technique d'Onip. Là où il faut désormais agir c'est dans l'ancien ! ». Et encore plus aujourd'hui.

Se former pour mieux accompagner

Justement parce que « la crise sanitaire a focalisé les gens de manière générale sur leur santé. Nous nous attendons donc à des répercussions sur les produits et les besoins exprimés par les consommateurs. Ils vont être de plus en plus prescripteurs de solutions idoines auprès de leur peintre professionnel », reprend Philippe Hosotte. « C'est vraiment une grande opportunité. Il existe encore pas mal de confusions auprès du grand public pour savoir quels critères doivent être pris en compte. Or, naturellement le peintre sera écouté par son client. Moyennant un petit effort de formation, il peut l'éduquer, et avec les bons arguments proposer la solution adaptée au but recherché ». Reste que chez les peintres, la révolution est encore à faire. « La chimie de la peinture a déjà eu du mal à les faire passer du solvant à l'eau, se remémore Fabrice Santamaria. Aujourd'hui, certains professionnels s'interrogent encore du résultat sur un mur peint sans caséine ». Mais c'est sans compter sur la nouvelle génération : « Elle a compris qu'il était important d'éviter de respirer des COV dès l'application de la peinture. Elle va donc chercher des solutions. Nous avons déjà de nouvelles formulations dans les cartons, portées par cette préoccupation de la santé des occupants dans les bâtiments », dévoile le directeur développement et bâtiment durable d'Unikalo. « Elle est devenue un facteur clé dans les décisions d'achat depuis l'alimentaire jusqu'à la manière d'habiter », et de mettre en peinture les bâtiments. ■



BRÈVES



DIAG ECO-FLUX : INSCRIVEZ VOTRE ENTREPRISE DANS LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE !

Lancé en juin dernier par Bpifrance et l'Agence de la transition écologique (ADEME), le Diag Eco-Flux est un nouvel outil dédié aux PME, ETI et grands groupes de tout secteur d'activité afin de leur permettre d'identifier des pistes d'économies concrètes et mesurables et s'engager dans la transition écologique et énergétique.

Ce programme de l'ADEME de 18 mois, propose d'accompagner les entreprises de 20 à 250 salariés, de tous secteurs d'activités, afin de leur permettre de réaliser rapidement des économies durables, réduire les consommations d'énergies, matières, eau et production de déchets, grâce à l'expertise de bureaux d'études spécialisés. Le dispositif est subventionné à hauteur de 50 % par l'ADEME jusqu'au 31 décembre 2021. Il reste ainsi à votre charge 50 % du coût d'intervention de l'expert. Le tarif dépend uniquement de l'effectif de votre site. ■

+ En savoir plus : <https://diagecoflux.bpifrance.fr/>

DEMANDEZ VOTRE CALEPIN DE CHANTIER REVÊTEMENTS DE SOL SOUPLES !

Toujours téléchargeable sur l'application l'EDTU, ce calepin de chantier qui reprend les éléments principaux du NF DTU 53.12 paru en décembre 2020, est disponible en version papier auprès de votre fédération départementale.. ■

+ A télécharger sur EDU :
<https://ffb-upmf-app.fr>



DU POP CORN DE TOURNESOL POUR FABRIQUER DU PAPIER PEINT.

LA CAPITALE DE LA CAMARGUE ABRITE UN NOUVEL ÉDIFICE : LA FONDATION LUMA. UN BÂTIMENT INÉDIT, OÙ ART, CULTURE ET RECHERCHES ALTERNATIVES SE MÊLENT. SUR CE TERRITOIRE D'EXPÉRIMENTATION, THOMAS CRONIMUS, PEINTRE ET MEILLEUR OUVRIER DE FRANCE A CONTRIBUÉ À LA CONCEPTION ET POSÉ DES PAPIERS PEINTS À PARTIR DE CO-PRODUIT DE TOURNESOL.

© FONDATION LUMA

C'est un étonnant bâtiment qui se dresse désormais à Arles, ville réputée jusque-là pour ses arènes romaines, élevées au patrimoine mondial de l'Unesco. Depuis cet été, les visiteurs ont réalisé un bond architectural de 2 500 ans en poussant la porte d'un nouvel édifice torsadé, aux 11 000 panneaux métalliques réfléchissants, culminant à 56 mètres et déployant 15 000 mètres carrés : la fondation Luma, imaginée par l'Architecte Franck Gehry, concepteur entre-autre, du vaisseau de verre de la Fondation Louis Vuitton à Paris et du Musée Guggenheim à Bilbao. Son architecture singulière est à l'image de son maître d'ouvrage, la collectionneuse d'art, et mécène, Maja Hoffmann. Issue d'une lignée d'amateurs d'art, elle redonne ici une place aux projets artistiques et de recherches. Un bâtiment mûri 10 ans, aujourd'hui tantôt adulé, tantôt décrié. C'est dans ce contexte hors

normes, que Thomas Cronimus, à la tête de Toma-Peinture à Hoerdt (67), et Meilleur Ouvrier de France, s'est retrouvé à fabriquer in situ, du papier peint... avec des tournesols.

6 000 m² d'enduit à la chaux

Outre ses événements culturels, cette fondation fraîchement inaugurée, abrite aussi l'Atelier Luma, un laboratoire de design et de recherche, un atelier de production et un réseau d'experts pluridisciplinaires. Son but : explorer le potentiel d'innovation du territoire à travers ses ressources et ses savoir-faire. « Un laboratoire de Géo Trouvetou », comme le définit Thomas Cronimus, entre sourire et admiration. La société Alsacienne Wereystenger, entreprise de plâtrerie et de staff, basée à Gunsbach près de Colmar et à Strasbourg, qui a réalisé pour la fondation Luma l'habillage en staff de l'escalier central à double révolution ainsi que les



À DROITE, LE PAPIER PEINT EN PULPE DE TOURNESOL.

plafonds acoustiques, a fait appel à Toma-Peinture afin d'exécuter les enduits à la chaux. Le maître d'ouvrage souhaitait un dessin légèrement taloché, pas trop uni et patiné. Pas moins de 6 000 mètres carrés couvrent les parties communes, appliquées d'octobre 2020 à juillet 2021. « C'est une technique séculaire et une recette maison à base de chaux, de différents sables et d'un additif retardant. Nous avons conçu les échantillons et les prototypes sur place », continue le peintre. Si sa concoction reste traditionnelle et secrète, « pour l'appliquer sur toute cette surface, nous avons dû nous équiper ». Difficile de conserver sa méthode de mélange à l'ancienne, fût par fût, avec des petits gobelets. « Nous avons investi dans un mélangeur performant qui nous a permis de mélanger 300 kg d'un coup ». Et Thomas Cronimus réalise un bond en confort de travail. « Le mélange des matières pour l'enduit à la chaux, c'est la partie la plus ingrate. Il faut malaxer, soulever les sacs. Avec la machine, il suffit de mettre tous les composants, de gâcher et l'enduit est prêt ». Une agréable surprise pour ce Meilleur Ouvrier de France qui n'en est pas au bout de ses découvertes.

Briques de sel et effets décoratifs en moisissure

En même temps qu'il s'attèle à ses enduits à la chaux, la société Wereystenger fait une nouvelle fois appel à Thomas Cronimus afin de lui confier la fabrication et la pose de panneaux muraux à base de moelle de tournesol. Il découvre ce fameux Atelier Luma qui fait beaucoup de recherches dans le bâtiment. L'atelier fabrique des briques de sel, des effets décoratifs avec de la moisissure, ou encore des plaquages à stratifier avec de la cosse de riz. « Ce sont des personnes à la fibre très écologique, concernées par des modes de construction alternatifs comme la terre crue ou encore le pisé », décrit Thomas Cronimus. « Ils essaient tous les déchets qui peuvent être idéalement recyclés et valorisés ». Dans un café où se mêlent comptoir en inox poli miroir et tapisserie d'Aubusson dont le style est né sous la plume de l'artiste contemporain thaïlandais Rirkrit Tiravanija, un revêtement inédit a été créé.

De briques de tournesol à papier peint

Pour le concevoir, l'Atelier Luma s'est intéressé à la tige de tournesol, normalement jetée après que la fleur a été récoltée pour produire des denrées alimentaires. Valoriser l'adage rien ne se perd, rien ne se crée, tout se transforme : « ils en ont pris une tige, l'ont coupée en deux et ont découvert une sorte de mousse à l'intérieur, un peu comme du popcorn », continue le Meilleur Ouvrier de France. Une matière première nouvelle qui trouve d'abord une seconde vie sous forme de briques, après les recherches de l'Atelier Luma. « Nous avons commencé à en discuter. Les premières expérimentations se sont transformées en fabrication de revêtement de 10 x 10 cm, puis en panneaux de 120 x 120 cm, liés au moyen d'une poudre de fibre de cellulose traditionnelle. Les panneaux ressemblent un peu à du liège et s'apparentent à un revêtement phonique », illustre le peintre encore émerveillé. « C'est tout de même une histoire pas banale de concevoir un papier peint avec du tournesol recyclé, de s'affranchir du process industriel, ou de la fabrication hors de nos frontières, et de fabriquer un produit vraiment local, alternatif, un peu à l'ancienne et qui valorise les principes de l'économie circulaire. Je n'avais jamais travaillé comme cela auparavant ». Car, le peintre aussi a plongé dans le bain de l'expérimentation.

25 panneaux fabriqués par jour

Une fois le revêtement de 2 à 3 mm d'épaisseur obtenu, « nous avons repris les caractéristiques du calepinage architectural et l'avons tapissé en doubles coupes partout », poursuit le peintre. Et pour cause. Le bâtiment de Franck Gehry est exigeant, « les murs sont courbes, inclinés, irréguliers. Rien n'était droit, il n'était pas question de prendre des carrés et de les coller. Nous avons donc travaillé au laser et n'avons laissé aucune place au hasard, c'était très compliqué ». De deux plaques par jour initialement attendues de la maîtrise d'ouvrage, Thomas Cronimus en a conçu au final jusqu'à 25 au quotidien pour près de 200 posées en un mois et demi. Un chantier hors norme rondement mené. ■

QUAND LA PEINTURE STRUCTURE L'HABITAT

Pas moins de 460 mètres carrés de murs intérieurs, et 230 mètres carrés de plafonds sous le pinceau. Cette maison de famille dans les Landes, réhabilitée pour devenir plus fonctionnelle en occupant un rez-de-chaussée auparavant dévolu à des espaces techniques s'est aussi fait une jolie beauté côté décor. « Les compagnons ont vraiment été heureux de faire des rechapis, des reprises dans les angles, des arrêts de teintes, énumère le dirigeant, André Morlaes. Nous avons retrouvé le plaisir de la préparation du chantier, du reflet de la peinture, du degré de brillance ». Et celui de la couleur. « La cliente savait déjà ce qu'elle souhaitait au niveau des teintes et nous avons répondu à ses attentes avec des réunions de chantier hebdomadaires », se souvient Marion Morlaes, conducteur de travaux depuis deux ans et demi. Vert, gris, gris foncé, noir, « elle souhaitait mettre en valeur certains murs avec des tons en harmonie, qui se fondent dans le style de la maison par la qualité de la peinture. Elle y a passé beaucoup de temps ». Pour mettre en musique cette symphonie de couleurs, résolument dans l'air du temps et sans fausses notes, le nuancier choisi s'est révélé d'une aide précieuse.

Les échantillons pour affiner le choix

« Le nuancier Naé a été un avantage pour la réussite de ce chantier au niveau des teintes », reprend André Morlaes. Sa configuration sous forme de livret et non pas de petits carrés avec des dégradés de couleurs « a permis de mettre en valeur l'harmonie recherchée ». Son avantage : pouvoir le mettre à plat et faciliter la décision grâce à un choix limité de teintes, « mais



▶ CHOIX DES COULEURS ET MATÉRIAUX SOLS LORS DES RÉUNION DE CHANTIER



▶ LES MULTIPLES NUANCES DE BLANC ET DE VERT RYTHMENT L'ESPACE



▶ DÉCAPAGE DE LA FAÇADE AVANT PASSAGE DE DEUX COUCHES DE PEINTURE



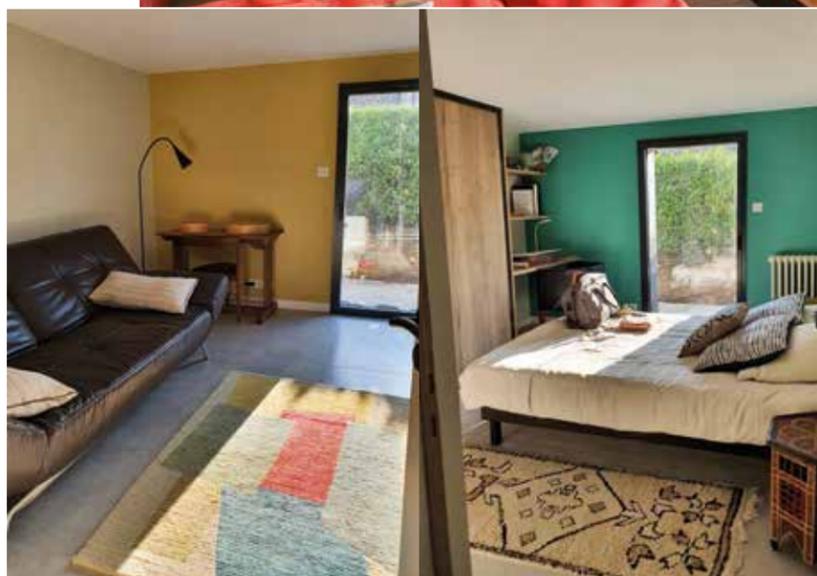
C'EST UNE JOLIE MAISON DE VILLE DE 250 MÈTRES CARRÉS À DAX (40) QUE LA SARL MORLAES VIENT DE CLÔTURER. TANT POUR CES PEINTURES INTÉRIEURES QUE LA RÉNOVATION EXTÉRIÈRE. TROIS COMPAGNONS, SUR LES 52 QUE COMPTE CETTE ENTREPRISE À TARTAS (40) ONT ŒUVRÉ, DURANT HUIT SEMAINES, À LA METTRE EN COULEURS.

•••

qui collent aux tendances actuelles sans qu'on les voit partout, et mises en valeur par rapport à des thèmes », précise Marion Morlaes. Après que la cliente a arrêté son choix sur deux voire trois couleurs par pièce, « nous avons demandé à Nuances Unikalo PPM de Saint-Paul-Lès-Dax de réaliser des échantillons mobiles. Ils ont été vraiment disponibles et présents sur ce chantier. Or, ces petites pièces de 60 x 60 ont également été un support important pour répondre aux attentes de la cliente. Ils ont permis d'affiner, de corriger par rapport aux reflets, selon la luminosité de la pièce, les meubles, etc. C'est une clé de la réussite d'un chantier en couleurs. Il n'y a rien de plus décevant que de ne pas satisfaire un client », concède André Morlaes, tout en ajoutant : « Nous avons aussi eu la chance de travailler avec une cliente qui tout en sachant ce qu'elle voulait, a écouté nos conseils et a fait confiance en notre expérience ».

Un extérieur en harmonie

En adéquation avec le souhait de la cliente, le travail sur la couleur a été également reproduit en extérieur sur les façades de cette maison familiale landaise. Tout en élégance et de manière coordonnée avec l'intérieur. « Elle a voulu reproduire le même vert que celui que nous avons appliqué sur les poutres en hauteur à l'intérieur », se souvient Marion Morlaes. Toute la façade reprise en blanc « un peu crème » a du coup été rehaussée par des avant-toits mis en couleur. Un traitement contemporain, et une façade volontairement conservée claire, « sachant que nous ne faisons pas trop de travail de la couleur en extérieur. Les colorants dans la peinture ne tiennent pas forcément de manière pérenne », confie la conductrice de travaux de la SARL Morlaes. En revanche, la peinture choisie pour les boiseries répond parfaitement à cet usage. Une façade remise en beauté en 15 jours par trois compagnons. ■



Le bois, authentique et intemporel.



LE CHANTIER EN BREF



MAÎTRE D'OUVRAGE : De la Villeguérin

MAÎTRE D'ŒUVRE : Atelier ARCAD, Alain Dudès, Dax (40)

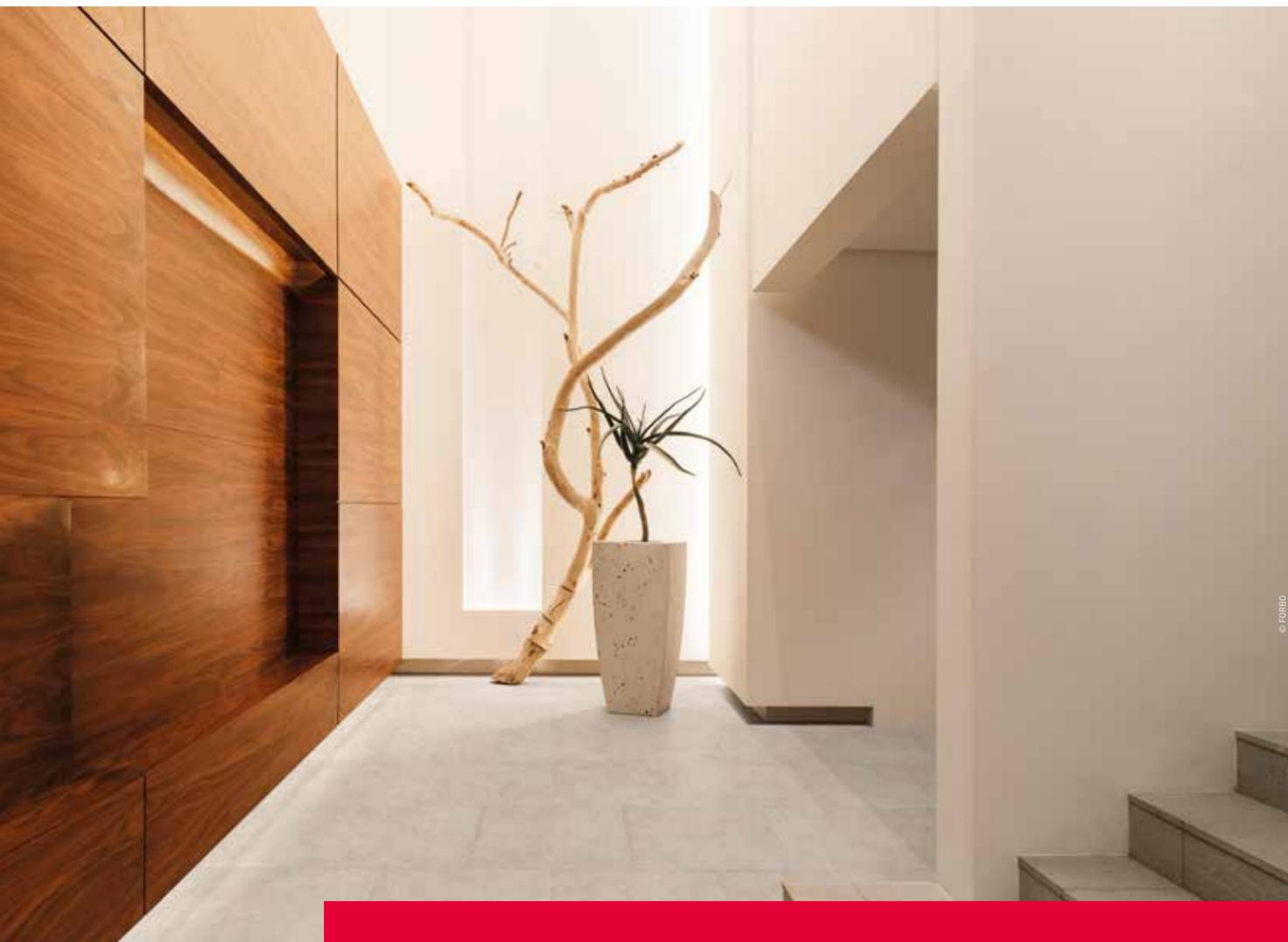
ENTREPRISE : SARL Morlaes, Tartas (40)

PRODUITS APPLIQUÉS (UNIKALO) : O2Mat pour les murs, Aqualine mat pour les plafonds, Joordan S30 pour les poutres bois en hauteur, Unistop Bois Aqua pour les boiseries, et Joordan V15 Extra Blanc pour les portes, Unikosol monokryl pour les escaliers bois.



made in  France

LES ARCHITECTES FACE AUX SOLS SOUPLES



UN ÉQUILIBRE SUBTIL ENTRE TECHNIQUE ET ESTHÉTIQUE GUIDE L'ARCHITECTE LORS DE LA PRESCRIPTION D'UN SOL SOUPLE. À PERFORMANCES ÉGALES, LE NATUREL ET LA SIMPLICITÉ SEMBLANT LES PREMIÈRES QUALITÉS REQUISES.



Que ce soit en matière de sols souples comme pour d'autres éléments définissant l'aspect d'un projet, le dernier mot revient souvent à l'architecte. Responsable de la cohérence du bâtiment, il garde un rôle central de prescripteur sélectionnant les options compatibles avec les souhaits de son client, qui reste le décisionnaire final. Mais sur quels critères fonde-t-il ses choix ? Sur ses caprices, penseront sans doute certains, à tort. Le goût n'est qu'un paramètre parmi d'autres, croisé avec des préoccupations d'ordre fonctionnelles, économiques, techniques, environnementales, etc. D'ailleurs, l'architecte choisit-il naturellement le sol souple, ou est-ce une option qui s'impose à lui ? De nombreux programmes ne peuvent s'en passer. Les sols textiles sont quasiment incontournables dans l'univers du bureau, du fait de leurs conditionnements modulaires, leur facilité d'entretien et leur robustesse, et pour des motifs similaires les sols vinyles règnent sur le logement social ou le monde hospitalier. Un autre atout des revêtements de sol souples est leur compétitivité économique, terme qui peut prendre une connotation négative face à des concurrents jugés plus nobles, car plus coûteux : céramiques, parquets, terrazzo et autres. Cependant, des écarts de prix conséquents se mesurent parfois entre différents revêtements d'une même famille de matériaux. Le prix d'un sol souple vinyle peut s'approcher du prix d'un sol céramique, selon que l'on choisit un sol hétérogène ou homogène présentant un décor teinté dans la masse, détaille Cybèle Da Costa, chef de projet et responsable matériau chez Groupe 6, agence d'architecture traitant des projets hospitaliers et d'autres types de programmes. La fonctionnalité l'emportera alors sur le prix : les produits pleine masse seront prescrits dans un bloc opératoire, explique Cybèle Da Costa. « les contraintes programmatiques orientent souvent la prescription vers des choix très techniques. On associe souvent les revêtements de sol souples aux programmes hospitaliers, mais par exemple, dans les

bureaux couplés à des univers d'atelier comme les centres d'entretien et de maintenance, la prescription du PVC répond à des problématiques d'entretien : le matériau est réputé facile à entretenir ».

S'informer - entre virtuel et réel

Avant de prescrire un produit, il faut le connaître. Si les architectes ont une familiarité certaine avec les revêtements de sol souples, qu'ils côtoient depuis des décennies, ils doivent néanmoins rester au fait de leurs évolutions réglementaires, techniques et formelles. Les sources d'informations puisent à différents canaux : les salons, les show-rooms ou les road shows et restent importantes parce qu'ils proposent une approche matérielle des produits, et l'explication de leurs principaux atouts par l'industriel — qu'il soit représenté par un commercial déjà en contact du concepteur est un plus. Au quotidien, l'architecte ira chercher les informations sur la toile en fonction des besoins du projet. « Nous remarquons que les architectes utilisent fréquemment le numérique dans leurs premières approches produits », observe Cécilia Auainia, directrice marketing et communication pour les pays du sud chez Forbo. Une tendance que la pandémie aurait renforcée : « lorsqu'ils travaillent à distance, ils n'emmènent pas leur matériau avec eux. La consultation de nos outils numériques de configuration en ligne de type floor planner a explosé ». Plusieurs fabricants proposent désormais ces outils informatiques simulant l'impact d'un produit dans un espace. L'architecte insère une image de son projet et applique les références disponibles dans le catalogue de l'industriel. « Notre site offre une mine d'informations sur nos produits, détaille Anne Martini, responsable marketing chez Balsan. L'architecte qui le souhaite peut commencer par faire une simulation sur notre configurateur, sélectionner des décors et les projeter dans un environnement 3D de son choix. Il prendra





© TARKETT

●●●

ensuite contact avec un commercial s'il souhaite obtenir plus d'informations ou disposer d'échantillons ». Autre atout du numérique : mettre à disposition les caractéristiques physiques et environnementales du projet. Le sol reste un domaine très technique. Les architectes veulent connaître les propriétés acoustiques et les compositions des matériaux. Dans un contexte de construction marqué par les démarches bas carbone, les recherches des agences d'architectures ciblent les matériaux biosourcés, constate Cécilia Aouinia. La construction bas carbone modifie les critères de sélection par effet de boucle rétroactive : l'architecte s'appuiera sur le revêtement de sol pour retrouver le niveau d'affaiblissement acoustique requis par la réglementation, la structure bois étant moins performante sur le plan phonique qu'une structure béton.

Du mesurable au sensible

Une fois passés au crible de l'acoustique, de la résistance au trafic, de l'entretien ou du carbone, se pose sur la balance des paramètres plus subjectifs, liés au ressenti et à la matérialité du produit. « Sur un bâtiment conçu pour l'université Paris VII, j'ai prescrit du linoléum dans les laboratoires et les circulations, car je trouve ce type de sol souple donne un toucher et une odeur plus agréable », indique Itamar Krauss, fondateur d'AKA (Atelier Krauss architecte). Pour Krauss, le caoutchouc peut être une alternative aux sols PVC lorsque l'application de linoléum est incompatible avec le local de destination.

L'aspect reste malgré tout un critère de choix. Avant même la question du décor vient celle de la texture. Itamar Krauss préfère ainsi les surfaces présentant un léger grain, gommant les défauts de planéité de support souvent soulignés par les surfaces trop lisses et trop brillantes. En règle générale, les architectes préfèrent les sols souples naturels et se méfient des imitations, voire les rejettent, au profit des surfaces unies. « Les couleurs de linoléum étant très variées, elles autorisent une grande expressivité, à l'instar des claviers de couleurs créés par Le Corbusier », témoigne

Nathalie Siegfried. Architecte et coloriste, elle utilise les revêtements pour créer des aplats dans des teintes coordonnées aux autres matériaux du projet — les encadrements de fenêtre, les surfaces murales ou plafonds, etc. Comme elle le souligne, en s'appuyant sur une réalisation récemment livrée, il s'agit de « ne pas multiplier à l'excès les informations colorées. Au cœur du projet, il y a le bois et les teintes verte, orange et prune qui se répondent et s'harmonisent. Une couleur éclaire l'autre et inversement ».

En quête de sobriété

Nathalie Siegfried partage avec d'autres concepteurs une moindre affection pour les produits ornés de décors rayés. Cybèle Da Costa dévoile l'une des raisons possibles de cette désaffection, liée au calepinage des sols : avec les produits rayés, chaque intersection de circulation ou changement de local ouvre un conflit potentiel. Comment orienter les lignes, et comment les raccorder ? Moins fantasque qu'on ne pouvait le supposer, l'architecte préfère la simplicité et la neutralité au trop voyant, pour une raison technique touchant à l'entretien du bâtiment : il faut pouvoir retrouver des références équivalentes au produit posé des années après la livraison, pour un remplacement éventuel. La clarté a aussi un intérêt dans les sols textiles, observe Da Costa : « aujourd'hui, la fiche environnementale influe sur le choix des coloris. Auparavant la tendance était de choisir des couleurs vives, mais le facteur de lumière du jour (FLJ) nous incite désormais à nous tourner vers des couleurs claires offrant une meilleure réflexion lumineuse. Nous avons travaillé avec des industriels à la conception de nouvelles gammes, pouvant étoffer le nuancier dans les tonalités claires ». Va-t-on arriver à des sols souples neutres, au risque d'une certaine banalité ? Tout dépendra de l'offre, estime Cybèle Da Costa : « d'un point de vue esthétique, nous sommes toujours demandeurs de produits à l'identité forte, dont le décor ne serait ni un motif traditionnel ni une imitation, que nous n'apprécions guère. Nous savons bien que les revêtements de sol souples sont des sols reconstitués, alors autant assumer leur artificialité ». Exprimer sa personnalité plutôt que de la dissimuler, être sincère si on ne peut être naturel : voilà un beau thème de développement produit. Industriels, à vos tables à dessin, à vos presses et calandres ! ■



© TARKETT

iQ Natural nouvelle génération

PVC HOMOGENÈNE COMPACT

Un pas en avant vers la neutralité carbone

Le premier revêtement de sol en vinyle bio-attribué selon le principe du mass balance qui réduit de plus de 60% les émissions de gaz à effet de serre par rapport à la moyenne des revêtements de sol en vinyle homogène du marché.

iQ Natural a reçu le label Janus des Composants & Matériaux.



Pour en savoir plus : www.tarkett.fr

 Tarkett



PRIMES CEE « COUP DE POUCE » : PROLONGATION DE DEUX MOIS DU DÉLAI POUR RÉALISER LES TRAVAUX

Le gouvernement prolonge de 2 mois le délai, initialement prévu au 30 septembre 2021, pour achever les travaux éligibles aux primes CEE « coup de pouce » dont les devis ont été signés avant le 1^{er} juillet 2021. Afin de faire bénéficier leurs clients des primes CEE « coup de pouce » qui s'appliquaient avant les récentes évolutions entrées en vigueur au 1^{er} juillet dernier, les entreprises dont les devis ont été signés avant cette date avaient jusqu'au 30 septembre 2021 pour achever les travaux. Suite à une forte mobilisation de la FFB qui a mis en avant l'impossibilité d'une telle mesure au regard de l'actuelle pénurie de matériaux, des difficultés d'approvisionnement et retards de livraison des produits et équipements, les pouvoirs publics accordent un délai supplémentaire de 2 mois, soit jusqu'au 30 novembre 2021, pour achever les travaux d'isolation et de remplacement d'équipements de chauffage dont les devis ont été signés avant le 1^{er} juillet dernier. ■

CARTO AMIANTE NOUVELLES SITUATIONS TESTÉES



La troisième édition du rapport CARTO Amiante, menée dans le cadre d'un partenariat entre la DGT, l'OPPBTP, l'INRS et la Cnam, vient d'être publiée avec les résultats de quatre nouvelles situations de travail, issus de l'analyse de 398 mesures d'empoussièrement menées sur les chantiers de 168 entreprises :

- application de peinture ou d'enduit sur peintures et enduits intérieurs,
- pose de toile de verre ou de papier peint sur peintures et enduits intérieurs,
- dépose de papier peint (raclage) sur peintures et enduits intérieurs,
- grattage manuel sur peintures et enduits intérieurs.

Les résultats sont très encourageants avec globalement de faibles niveaux d'empoussièrement. Sur 15 processus de travail exploitables, 13 sont de niveau 1 d'empoussièrement (empoussièrement inférieur à 100 fibres/litre) et 2 sont de niveau 2 (empoussièrement compris entre 100 et 6 000 fibres/litre). ■

➤ À télécharger sur www.carto-amiante.fr



ARRÊTÉ « DOUCHES » : LE ZÉRO RESSAUT GÉNÉRALISÉ DANS LE NEUF

En vertu de l'application de l'arrêté publié le 11 septembre 2020, depuis le 1^{er} janvier dernier, tous les logements en rez-de-chaussée – y compris les maisons individuelles réalisées pour un particulier ne construisant pas pour son propre usage – et, depuis le 1^{er} juillet, 100 % des logements accessibles par un ascenseur doivent être équipés de douches à l'italienne. Pour repérer facilement les exigences apportées par l'arrêté « Douches », il est possible de se référer au carnet de chantier sur l'accessibilité « Immeubles d'habitation collectifs et maisons individuelles ». Une partie consacrée aux douches sans ressaut recense les points principaux. Des schémas didactiques simplifient les dimensions minimales à respecter pour permettre l'accessibilité de ces espaces aux personnes à mobilité réduite. ■

FICHES AUTOCONTRÔLE PROFEEL ITE

Pour les artisans et les entreprises du bâtiment soucieuses d'améliorer la qualité de leurs travaux, il existe des fiches d'autocontrôle qui leur permettent tout au long de leur chantier de rénovation énergétique d'identifier les points les plus importants à contrôler. Les deux fiches concernant l'ITE en enduit sur isolant et en barge, pour faciliter l'autocontrôle des travaux de rénovation énergétique, sont disponibles sur l'application l'EDTU. ■

➤ Retrouvez les fiches sur :
<https://ffb-upmf-app.fr/documents/technique/façade>



BAROMÈTRE DE LA SINISTRALITÉ SMABTP/UMGO

SMABTP sort, en partenariat avec l'UMGO-FFB, son baromètre de la sinistralité, dont une partie est consacrée à l'ITE (enduits sur isolant).

SMABTP a analysé les fiches sinistres remplies par ses experts, compilées dans une base gérée par l'Agence qualité construction (AQC). Cette analyse porte sur les dommages ouvrages des années 2016 à 2018 et dont le montant est compris entre 1 800 et 130 000 euros.

Les sinistres les plus fréquemment observés au cours de ces années sont regroupés par catégorie d'ouvrages sur lequel porte la réclamation, soit plus de 13 000 dossiers de sinistres réglés. L'analyse est ensuite réalisée pour identifier les causes réelles des pathologies. ■

➤ À retrouver sur le site de l'UMGO, dans la partie « publications ».



ITE EN RÉNOVATION : 12 ENSEIGNEMENTS À CONNAÎTRE

Ce rapport « ITE en rénovation : 12 enseignements à connaître » a été rédigé à partir des retours d'expériences collectés par l'AQC et a pour but de présenter 12 enseignements majeurs sur l'isolation thermique par l'extérieur (ITE) en rénovation.

Le choix de ces enseignements s'est fait en fonction de la récurrence des constats observés au sein de l'échantillon, de leur gravité et de l'appréciation des spécialistes du sujet qui ont participé à ce travail.

En fonction des projets et des choix de rénovation (globale ou par étapes), les interfaces sont plus ou moins nombreuses et difficiles à appréhender.

La planification des interventions entre deux postes liés est également un facteur déterminant. Ce rapport, issu de retours d'expériences, traite des principales interfaces concernant :

- l'ITE et les soubassements ;
- l'ITE et l'ITI ;
- l'ITE et les menuiseries et volets roulants ;
- l'ITE et le mur support ;
- l'ITE et les éléments rapportés.

Enfin, il aborde la protection des isolants en phase chantier et les dégradations potentielles de l'étanchéité à l'eau et à l'air. ■

➤ Retrouvez ce rapport et ces enseignements à l'adresse :
<https://www.dispositif-rex.com/>



Pensez-y !

Reflets & Nuances est consultable en version numérique

<https://ffb-upmf-app.fr>

ITE SOUS ENDUIT

OSEZ LES ISOLANTS BIOSOURCÉS



LA RÉALISATION D'UNE ITE SOUS ENDUIT AVEC DES ISOLANTS BIOSOURCÉS N'EST PLUS À CONSIDÉRER COMME ANECDOTIQUE. LES PRODUITS ET SYSTÈMES, DÉDIÉS À TOUT TYPE DE CONSTRUCTION, SONT AUJOURD'HUI DE QUALITÉ ET TESTÉS SELON LES MÊMES CRITÈRES QUE LES ISOLANTS TRADITIONNELS.

En France, le marché de l'isolation thermique par l'extérieur (ITE), en fort développement, est largement dominé par les isolants minéraux (laine de verre, laine de roche) et synthétiques (PSE, polyuréthane...), soit environ 95% du marché. Trois raisons à cela : des industriels bien implantés, avec une puissante force de frappe marketing, des produits de qualité qui répondent à la demande et des prix compétitifs. Pourtant depuis une dizaine d'années, des challengers sont en train de leur grignoter des parts de marché : les isolants dit biosourcés. Trois raisons à cela en dépit, pour le moment, de prix plus élevés : des produits de qualité qui répondent à toutes les contraintes – la plupart sont désormais certifiés Acermi* et sous Atec –, des systèmes fabriqués à l'aide de matières premières naturelles dotées d'un bilan carbone pour le moment sans comparaison avec les produits classiques et une compatibilité avec tous les modes constructifs (structure bois, brique, béton, etc).

Soutien des pouvoirs publics

Autre raison de leur essor, l'intérêt grandissant des maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre pour la construction bois et, plus généralement, pour des constructions réalisées avec des produits plus

respectueux de l'environnement et produits localement. Dans ce cadre, les isolants biosourcés ont toute leur place. Autre signe qui montre l'intérêt grandissant pour ces produits, l'action des pouvoirs publics qui souhaitent développer un cadre économique vertueux s'appuyant sur un triptyque agriculture-industrie-bâtiment. Ce qui a conduit à la mise en place des outils pour promouvoir cette filière qui produit localement et valorise des produits ou sous-produits agricoles. Pour preuve, la création du label Bâtiment Biosourcé. Ce label ne concerne que les constructions neuves mais il a instauré, pour la première fois, un référentiel public et officiel des matériaux biosourcés. Bien sûr la RE2020 applicable en janvier prochain pour l'habitat va leur donner un sérieux coup de pouce.

Part des isolants biosourcés

Aujourd'hui, les isolants biosourcés représentent 5 à 8% du marché total de l'isolation, sachant que 70 à 80 % des produits sont mis en œuvre à l'intérieur et donc 20 à 30 % à l'extérieur. Ce qui est sûr, c'est que les grands groupes industriels du secteur de l'isolation s'y intéressent fortement et croient à leur développement, ils ont d'ailleurs racheté les principales PMI du secteur. Au plan des produits, la filière bois est certainement à ce jour la plus structurée et la plus à même de concurrencer les isolants classiques sur leur propre

terrain, notamment dans le cadre de l'ITE sous enduit. Issu d'un retraitement des rémanents de bois, ils sont proposés, pour les Etics, moulés en panneau isolant. Les fibres de bois sont mélangées à des fibres textiles ou synthétiques pour lier l'ensemble et assurer une consistance au panneau. L'application avec un enduit de finition est possible sur certains de ces panneaux, à condition de respecter les préconisations habituelles de la mise en œuvre d'un enduit sur ITE. Sachant que le système proposé par l'industriel doit disposer d'un Avis Technique.

De nouvelles performances

Concernant les performances, la fibre de bois a des arguments à défendre, que ce soit au niveau de la conductivité thermique proche des laines minérales (lambda de l'ordre de 0,036) – capacité d'un matériau à éviter la déperdition de la chaleur produite à l'intérieur de la construction – ou de sa capacité de déphasage – capacité à créer une barrière thermique contre la chaleur extérieure jusqu'à dix heures. Autre point positif, la fibre de bois est polyvalente : laine de bois, panneau de fibres de bois ou encore pare-pluie. Rappelons que ces systèmes doivent respecter les prescriptions de l'instruction technique 249 (IT249) face au risque d'incendie et de propagation du feu par les façades – Essai Lepir 2 indispensable pour les Etablissements recevant du public (ERP) et bâtiments d'habitation de la 3^e et 4^e famille.

Dans le même esprit, il existe des systèmes développés avec des panneaux de liège de 1 à 20 cm d'épaisseur. Imputrescible, recyclable, biodégradable, structuré en nid d'abeilles (1cm³ de liège = 40 millions de cellules) le liège bénéficie de bonnes propriétés thermiques (conductivité thermique de 0,040W (m.k)) et acoustiques. Ce dernier point est renforcé par sa composition de 95 % de gaz inerte. De part sa

résistance à la compression, (supérieure à 100 Kpa) et son caractère imputrescible il convient aux milieux humides. Classé B-s1,d0, il répond aux exigences élevées de réaction au feu.

Pour l'applicateur, fibres de bois ou liège, la mise en œuvre est quasiment identique, sachant que pour se familiariser avec les produits les fabricants proposent des petites formations démarrage de chantier. ■

* L'Association pour la certification des matériaux isolants délivre le certificat Acermi. Ce dernier atteste le pouvoir isolant et les propriétés d'aptitude à l'emploi des isolants utilisés dans le bâtiment.

VERS UN PSE BIOSOURCÉ ?

À CE JOUR, DEUX INDUSTRIELS COMMERCIALISENT DES PANNEAUX PSE QUE L'ON PEUT QUALIFIER DE PRODUITS À EMPREINTE CARBONE AMÉLIORÉE. CES ISOLANTS SONT FABRIQUÉS AVEC DES COMPOSANTS ISSUS DE L'INDUSTRIE ALIMENTAIRE ET FORESTIÈRE (VALORISATION DE NON-CONSOMMABLES ISSUS DE LA BIOMASSE). COMPOSANT QUI ONT LES MÊMES QUALITÉS ISOLANTES QUE LES PSE CLASSIQUES. AINSI LES INDUSTRIELS ASSURENT RÉDUIRE DE 60 % L'EMPREINTE CARBONE PAR RAPPORT À UN PSE CLASSIQUE, ET CE POUR UN PRODUIT OFFRANT LES MÊMES PROPRIÉTÉS ISOLANTES, LES MÊMES CARACTÉRISTIQUES TECHNIQUES ET DE MISE EN ŒUVRE.

BRÈVES



ENQUÊTE DE SATISFACTION MAPRIMERÉNOV

Près de 14 000 personnes issues d'un fichier de personnes ayant eu recours à MaPrimeRénov ont répondu à l'enquête réalisée du 27 avril au 4 mai 2021 sur ce dispositif. Cette enquête IPSOS commanditée par les pouvoirs publics laisse apparaître les éléments suivants :

- les artisans/entreprises du bâtiment sont la principale source d'informations ayant permis aux ménages de connaître MaPrimeRénov, loin devant internet et les conseillers « Faire » du service public ;
- le taux de satisfaction relatif aux rapports avec les entreprises qui sont intervenues pour les travaux s'élève à 94%. ■

+ Cette enquête est à retrouver sur le site de l'Anah : <https://www.anah.fr/>



NF DTU 45.4 SYSTÈMES D'ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTÉRIEUR AVEC BARDAGE AVEC LAME VENTILÉE

Le projet de NF DTU 45.4 Systèmes d'isolation thermique par l'extérieur avec bardage avec lame ventilée avance et devrait bientôt être applicable. Le GC NorBat a entériné en juillet les parties concernant la mise en œuvre des bardages en panneaux HPL pour une publication en fin d'année. La partie concernant les panneaux en fibres-ciment a été entérinée par cette même commission en septembre (publication début 2022). ■



DÉMATÉRIALISATION OBLIGATOIRE DES TAUX AT/MP POUR TOUTES LES ENTREPRISES AU 1^{ER} JANVIER 2022

Les entreprises de moins de 10 salariés doivent ouvrir un compte AT-MP (accidents du travail et maladies professionnelles) avant le 1^{er} décembre 2021 pour permettre la notification des taux de cotisation AT/MP par voie dématérialisée, sous peine de sanctions. Mise en place progressivement depuis deux ans par tranche d'effectif, cette mesure concernera en 2022 les entreprises de moins de 10 salariés.

Un site dédié

L'ouverture d'un compte AT-MP sur net-entreprises.fr permet aux entreprises, en plus de recevoir la notification dématérialisée des décisions de taux de cotisation, d'accéder à d'autres informations indispensables pour une maîtrise des coûts et la mise en œuvre de mesures de prévention.

Il donne accès notamment aux informations suivantes :

- la consultation des taux de cotisation notifiés au(x) établissement(s) avec le détail de leur calcul ;
- les sinistres récemment reconnus impactant les futurs taux ;
- les barèmes des coûts moyens par secteur d'activité ;
- un bilan individuel des risques professionnels permettant à l'entreprise de se comparer avec les autres entreprises de mêmes taille et secteur ;
- l'attestation des indicateurs des risques professionnels, nécessaire dans le cadre d'une réponse à un marché public ;
- un service de demande en ligne des Subventions Prévention TPE, proposées aux entreprises de moins de 50 salariés pour les aider à financer des solutions de prévention des risques professionnels (dans la limite des budgets disponibles). ■

+ [net-entreprises.fr](https://www.net-entreprises.fr)



Peintures à base de composants naturels, biosourcés & renouvelables

D-137 Safari
Mise en Couleurs

D-255 Bois d'olivier
Mise en Couleurs 2

D-128 Himalaya
Mise en Couleurs

NAÉ

par Unikalo



LA SOLUTION DÉCO-RESPONSABLE



WWW.UNIKALO.COM/MAGASINS



unikalo
PEINTURES BÂTIMENT



FABRICANT
FRANÇAIS
engagé

ITE SOUS ENDUIT POUR PETIT COLLECTIF LABELLISÉ E3C1



PERFORMANTE, C'EST LE MOINS QUE L'ON PUISSE DIRE À PROPOS DE CE PROGRAMME DE CONSTRUCTION PORTÉ PAR L'OPH DE LUNÉVILLE BACCARAT, SUR UNE ANCIENNE ZAC. SOIT 31 LOGEMENTS (20 MAISONS INDIVIDUELLES ET 1 BÂTIMENT COLLECTIF) À HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE. LE PROCÉDÉ D'ISOLATION THERMIQUE PAR L'EXTÉRIEUR SOUS ENDUIT MIS EN ŒUVRE SUR LE BÂTIMENT COLLECTIF Y A CONTRIBUÉ FORTEMENT.



La performance énergétique, explique Adrien Kremer, chargé de l'opération à l'OPH de Lunéville Baccarat, est notre cheval de bataille. » L'objectif étant – outre le confort d'usage bien sûr – de limiter les charges locatives liées au chauffage pour les habitants. Lorsque le bailleur lance le concours de conception-réalisation de cette opération de 31 logements situés quartier Libération, à Lunéville, son cahier des charges imposait une consommation d'énergie inférieure de 20 % aux exigences de la réglementation en vigueur RT 2012. « En option, nous envisagions une cible RT2012 - 50 %. De même, le projet a fait partie de l'expérimentation E+C- pour des bâtiments à énergie positive et à faible empreinte carbone, préfigurant la future réglementation environnementale RE 2020. »

Simples et compacts

Concrètement le programme, déployé sur un peu plus d'un hectare, regroupe 20 maisons individuelles et un immeuble de 11 logements collectifs R+2. C'est ce dernier qui a fait l'objet de l'expérimentation E+C- : « Il est labellisé avec un niveau E3C1 », se félicite Adrien Kremer. Sur le plan architectural, le bâtiment, conçu par les architectes de l'agence Bagard & Luron et le bureau d'études Huguet, est constitué de deux ailes encadrant des circulations verticales. Les deux parallélépipèdes sont construits en blocs de béton, simples et compacts, sans décrochements autres que les dalles de balcons. « La partie centrale n'étant pas chauffée, les ailes nord et sud sont traitées comme des bâtiments séparés, dotés chacun de leur enveloppe », explique Jérôme Guillaumond, l'architecte de l'agence en charge de l'opération.

Performance thermique sur le long terme

Sur un tel projet, la qualité de l'enveloppe est déterminante, car le niveau de performance ne peut être obtenu sans une parfaite isolation du bâtiment. Ici, elle passe naturellement par l'extérieur. Mais si le niveau d'isolation est essentiel, le système retenu doit aussi, selon Adrien Kremer, avoir d'autres qualités, notamment la pérennité, pour assurer la performance thermique sur le long terme. Tout aussi important à ses yeux, le recours à des matériaux répondant à des critères environnementaux de haut niveau : durabilité, recyclabilité, voire réutilisation. L'aspect esthétique est aussi un critère qui rentre en ligne de compte. D'ailleurs Adrien Kremer est très clair sur le sujet : « Je rejette tout gadget sophistiqué et favorise les solutions simples ayant fait leurs preuves. » C'est donc sur ces bases qu'un système d'ITE sous enduit s'est imposé, plus précisément un procédé StoTherm Vario 1 de chez Sto. Son application a été confiée à Enduiest, une société qui réalise depuis une trentaine d'années des chantiers de ravalement et d'ITE, en Lorraine et en Champagne.

Comme le bailleur, l'entreprise est très vigilante quant au choix des produits. « Le procédé retenu offre une solution complète, permettant de répondre qualitativement à ce type d'opération. Mais un produit de qualité doit aussi être bien mis en œuvre », explique Sébastien Piernot, en charge du suivi de chantier du chiffrage à la réception. Celui-ci s'est notamment appuyé sur les informations et prescriptions techniques à disposition sur le site internet de l'industriel et sur les conseillers techniques – « à deux reprises pour ce projet », précise-t-il.

Pour un niveau d'isolation performant, les panneaux de polystyrène expansé présentent une épaisseur de 200 mm, soit un R de 5,25. Quant aux finitions, les



UN BÂTIMENT À ÉNERGIE POSITIVE RE2020 COMPATIBLE

La conception simple du bâtiment et son enveloppe performante ont contribué à obtenir le niveau E3C1 du label E+C, soit une bonne performance.

Comme le confirme l'étude thermique réalisée par le bureau d'études Huguet, le coefficient Bbio (besoin bioclimatique conventionnel), mesurant la performance thermique du bâtiment indépendamment des systèmes énergétiques mis en œuvre, est ici très favorable : il est de 45,3 pour l'aile nord et de 38,6 pour l'aile sud, soit respectivement 46,1 % et 54 % de moins que le Bbio maximum fixé par la RT 2012 (84) pour tous les bâtiments neufs. Sur la base de la réglementation thermique RT 2012, la consommation d'énergie primaire conventionnelle devait être limitée à 76,1 kWh/m².an pour l'aile nord et à 77,9 kWh/m².an pour l'aile sud. Or, elle n'atteint respectivement que 23,7 kWh/m².an (soit - 68,9 %) et 27,2 (soit - 65,1 %) pour les deux parties du bâtiment, dotées de chaudières à gaz. Pour compléter ces excellents résultats, une quarantaine de mètres carrés de panneaux solaires sur le toit fournissent suffisamment d'électricité pour offrir au bâtiment un bilan énergétique positif. Et d'ores et déjà en accord avec la RE2020.

Une solution d'isolation biosourcée, QUAND LE VÉGÉTAL S'ASSOCIE AU MINÉRAL



SYSTÈME ITE PRB THERMOBOIS AVEC PANNEAUX ISOLANTS BIOSOURCÉS EN FIBRE DE BOIS

- + Compatible sur supports maçonnerie et constructions ossature bois
- + Finition minérale laissant respirer les supports
- + ETA n°19/0604 et n°19/0605

CONFORME À L'IT 249 AVEC TEST LEPIR 2 VALIDÉ

ITE SOUS ENDUIT POUR PETIT COLLECTIF E3C1

LE CHANTIER EN BREF



MAÎTRE D'OUVRAGE : OPH Lunéville à Baccarat

ARCHITECTE : Agence Bagard & Luron

MANDATAIRE CONCEPTION-RÉALISATION : Eiffage Construction Lorraine

ENTREPRISE : Enduiest (54)

architectes ont retenu un enduit organique taloché prêt à l'emploi, à base de résine acrylique. Blanc sur les trois quarts de la façade, il s'affiche, en revanche, en un gris soutenu sur trois murs. Cet enduit teinté est doté d'une technologie spécifique (technologie X- black développée par Sto), qui permet de limiter l'absorption de chaleur par le système. Ainsi les risques de fissures et de déformations sur le long terme sont évités.

Côté mise œuvre, c'est du classique d'autant que l'entreprise est habituée à l'exercice : « C'est un système que nous connaissons bien, nous l'utilisons sur 80 % de nos chantiers d'isolation thermique par l'extérieur. Habités au gâchage de produits en poudre, nos compagnons enduiseurs apprécient le sous-enduit hydraulique livré en sacs », se félicite Sébastien Piernot. ■



Pensez-y !

Reflets & Nuances est consultable en version numérique

<https://ffb-upmf-app.fr>

BRÈVES



RE2020 : LES DÉCRETS PUBLIÉS !

LES DÉCRETS D'APPLICATION CONCERNANT LES EXIGENCES DE PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE ET ENVIRONNEMENTALE DES CONSTRUCTIONS POUR LES BÂTIMENTS OU PARTIES DE BÂTIMENTS À USAGE D'HABITATION, DE BUREAU ET D'ENSEIGNEMENT PRIMAIRE ET SECONDAIRE SONT PARUS.

- 1^{er} janvier 2022 à la construction de bâtiments ou parties de bâtiments à usage d'habitation ;
- 1^{er} juillet 2022 aux constructions de bâtiments ou parties de bâtiments de bureaux, ou d'enseignement primaire ou secondaire ;
- 1^{er} janvier 2023 aux extensions de ces constructions et aux constructions provisoires.

Un nouveau décret visera les autres bâtiments tertiaires spécifiques (hôtels, restaurants et commerces, bâtiments universitaires, établissements de santé, bâtiments industriels, etc.) dans un troisième temps.

Les bâtiments soumis à la RE2020 devront atteindre des résultats minimaux dans les domaines suivants :

- Besoin énergétique en chauffage, refroidissement et éclairage (indicateur Bbio) ;
- Consommation d'énergie primaire (indicateur Cep) et consommation d'énergie primaire non renouvelable (indicateur Cep,nr) ;
- Impact sur le changement climatique de la consommation d'énergie primaire (indicateur Ic énergie)
- Impact sur le changement climatique lié aux composants du bâtiment, à leur transport, leur installation et l'ensemble du chantier de construction (indicateur Ic construction) ;
- Nombre de degrés-heures d'inconfort estival dans le bâtiment (indicateur DH) ;

Dans la lignée de la RT2012, une mesure de la perméabilité à l'air est obligatoire à l'achèvement du chantier, avec une valeur seuil à ne pas dépasser. En complément, la RE2020 introduit un contrôle obligatoire des installations de ventilation à l'achèvement du chantier. ■

+ Vous pouvez retrouver cette note sur l'EDTU, dans la brique « Documents »

HYGIOPUR

QUESTIONS

Peinture veloutée anti-bactérienne
et anti-SARS-CoV-2 (responsable de la COVID-19)

La protection optimale



MARINE POULHALEC
01 40 69 57 04
THIERRY HOUDIN
01 40 69 57 08
INGÉNIEURS MATÉRIAUX À L'UPMF
RÉPONDENT À VOS QUESTIONS...



1 DÉCHETS - COMPTE PRORATA

Pour un chantier important où il y a un compte prorata avec des bennes prévues pour les déchets, comment dois-je remplir les lignes déchets sur le devis ?

→ Dans le cas d'une collecte des déchets mutualisée sur un chantier (intégration des déchets au compte prorata ou lot spécifique déchets), l'effort de tri, les points de collecte et l'estimation des coûts ne sont pas à faire figurer (sauf demande contraire de la maîtrise d'ouvrage) car non gérés directement par l'entreprise. Néanmoins, vous devez indiquer sur votre devis les estimations de quantités de déchets prévisionnelles.

2 ITE - DÉPART ETICS

Je dois réaliser une isolation thermique par l'extérieur par enduit sur isolant. A quelle hauteur du sol dois-je fixer le rail de départ ?

→ D'après les recommandations professionnelles RAGE et le CPT 3035-V3, dans le cas d'un sol extérieur fini (graviers, revêtement...), le rail de départ doit être fixé au minimum à 15 cm au-dessus du sol.

Dans le cas d'un départ sur balcon avec une pente extérieure, le rail de départ doit être fixé au minimum à 10 mm du sol fini. En cas de risque de rejaillissement d'eau sur l'enduit, il est conseillé de mettre en œuvre en bas du système d'isolation thermique par l'extérieur une plinthe en carreau céramique ou similaire.

3 REVÊTEMENT DE SOL SOUPLE - JOINTS SOUDÉS

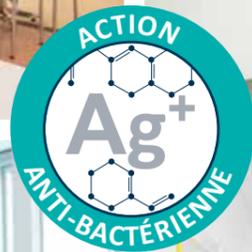
Lors d'une réception de revêtement de sol souple PVC, on observe, au droit des joints soudés à chaud, un phénomène de brillance de 1 cm de chaque côté. Pour ce cas, quels sont les critères normatifs de réception à respecter ?

→ Concernant les exigences vis-à-vis de l'ouvrage fini, le NF DTU 53.12 Préparation du support et revêtements de sol souples (P1-1-1 paragraphe 9.1.1) précise que le revêtement doit être adhérent au support sans cloque ni déformation. Il doit présenter des joints rectilignes et/ou des soudures d'aspect uniforme. Il n'y a donc pas d'exigence par rapport à la brillance de part et d'autre du joint, il conviendrait peut-être de vérifier si le joint - particulièrement l'arasage - a été réalisé conformément au NF DTU 53.12. Pour mémoire cette norme précise dans la P1-1-1 au 9.4.1 c) la technique de jonction par soudure à chaud avec cordon d'apport : chanfreinage, cordon de soudure, largeur de joint uniforme.

4 REVÊTEMENT DE SOL SOUPLE - SYSTÈME ANTI-REMONTÉE HUMIDITÉ

En construction neuve d'un bâtiment tertiaire, je dois poser un revêtement de sol linoléum. Le support est une dalle pleine béton isolée sur terre-plein avec une chape sur film polyéthylène. Est-il nécessaire de prévoir un système anti-remontée d'humidité ?

→ Au sens du NF DTU 53.12 Préparation du support et revêtements de sol souples, les planchers en béton armé portant sur appuis, mis en œuvre directement au-dessus d'un terre-plein, avec ou sans isolant en sous-face (selon NF DTU 21) sont des supports exposés aux reprises d'humidité. Pour la pose de revêtement de sol souple textile, PVC ou linoléum sur un tel support, il convient de s'assurer de la présence d'un système anti-remontée d'humidité tel que demandé en données essentielles au 5.3.3 du NF DTU 53.12 P1-1-1. Dans le cas de mise en œuvre sur une chape ou dalle désolidarisée, celle-ci sera réalisée conformément au NF DTU 26.2 avec une attention particulière à l'épaisseur du film polyéthylène de 200 micromètres. Des solutions alternatives de système anti-remontée d'humidité sous avis technique sont possibles : les chapes (ou dalles) désolidarisées autres que celles visées dans le NF DTU 26.2, les systèmes de sous-couche d'interposition ou les procédés de barrières adhésives.



Soframap
PEINTURES & REVÊTEMENTS
soframap.com



QUESTIONS



MARINE POULHALEC,
01 40 69 57 04
THIERRY HOUDIN
01 40 69 57 08
INGÉNIEURS MATÉRIAUX
À L'UPMF RÉPONDENT
À VOS QUESTIONS...



5 PEINTURE – ACCEPTATION DÉLIBÉRÉE DES RISQUES

Un client souhaite que je peigne ses murs de cave alors que les taux d'humidité des supports sont trop élevés. Il me propose d'écrire un courrier stipulant qu'il accepte ce risque. Ma responsabilité peut-elle être engagée malgré ce courrier ?

→ L'acceptation délibérée du risque est considérée comme une cause autonome d'exonération de votre responsabilité. Elle constitue une limite au développement sans fin du devoir de conseil dans le domaine de la construction.

Vous devez pouvoir prouver que le maître d'ouvrage a été informé de l'ensemble des risques, et donc, que vous avez exercé votre devoir de conseil. Les réserves que vous exprimez doivent comporter au moins quatre éléments : la description de la solution actuelle, l'ensemble des risques relatifs à cette solution, la solution technique proposée en remplacement et le chiffrage de cette solution.

Ainsi éclairé, le maître d'ouvrage est en mesure de faire des choix dont il lui appartient ensuite de supporter pleinement les conséquences.

Attention, les réserves ne sont parfois pas suffisantes pour vous exonérer de votre responsabilité. La jurisprudence tend à considérer que vous devez proposer et réaliser des travaux appropriés, de nature à éviter l'apparition de désordres. De plus on considère que vous devez refuser d'exécuter des travaux que vous savez inefficaces. Elle ne peut en pareil cas opposer au maître de l'ouvrage son acceptation délibérée des risques.



6 DÉCHETS – REPRISE GRATUITE DDS

La déchèterie où je dois déposer mes déchets dangereux me facture cette prestation au demeurant gratuite pour les particuliers. Qu'en est-il, aujourd'hui, de la reprise gratuite des déchets dangereux pour les professionnels ?

→ A partir du moment où une déchèterie publique est conventionnée par EcoDDS, qu'elle accueille les pros et reprend les DDS pour les particuliers, alors elle doit mettre à disposition ses bennes « DDS » gratuitement pour les pros (cf. décret du 29 décembre 2020 section 14) et arrêté produits DDS du 1^{er} décembre 2020 listant les produits pouvant être repris sans frais). Ce ne sont donc pas tous les déchets dangereux qui sont repris gratuitement mais uniquement ceux de produits chimiques listés dans cet arrêté. Vous pouvez retrouver les déchèteries récupérant les déchets DDS sur le site ecodds.com.

7 PEINTURE – TROU SUPPORT BOIS

Sur un chantier, le maître d'œuvre me demande de reboucher les trous sur des huisseries bois neuves. Ces travaux relèvent-ils du peintre ?

→ Dans le CCS du NF DTU 59.1, le paragraphe 3.2 « Travaux ne faisant pas partie du marché » stipule que, sauf dispositions dans les pièces de marché, les travaux ne comprennent pas « la mise en œuvre de mastics ou d'armature pour raccords d'étanchéité (traitement des fissures) ou de matériaux (ex liaisons huisseries/bâti - parois/doublages) ».

De plus, le paragraphe 3.3 « Travaux spéciaux » précise que les « travaux rectificatifs ou complémentaires, du gros œuvre ou de tout autre corps d'état, nécessaires pour mettre les subjectiles dans l'état défini à l'article 5 du NF DTU 59.1 P1-1 » ne font pas partie du domaine d'application de ce NF DTU. Par conséquent, pour être exécutés par l'entreprise, ils doivent faire l'objet d'un supplément de marché se référant à des spécifications particulières.



Le confort des sols prêts à couler

weberfloor service

Des sols malaxés et pompés directement sur vos chantiers

- Facile : Weber s'occupe de la logistique, du pompage et du malaxage
- Rapide : temps d'exécution inégalé par rapport au matériel standard
- Performant : qualité des produits Weber et grande capacité de la machine

Retrouvez-nous sur fr.weber
et sur l'application Saint-Gobain Weber



ADULTES : DES APPRENTIS MOTIVÉS



On cherche des titulaires de BP, on n'en trouve pas. Depuis au moins huit ans, on aurait besoin de doubler nos effectifs, déplore Antony Fontaine, à la tête de l'entreprise Fontaine Peinture & Décoration à Laval (53). L'activité se porte bien, mais nous limitons notre production ». La faute au manque de main-d'œuvre. « Si tous les chefs d'entreprise jouaient le jeu, nous n'aurions pas de soucis. Or, les collaborateurs que nous formons se font débaucher par les autres entreprises qui ne forment pas ». Pour autant, Antony Fontaine ne baisse pas les bras. Une solution a été trouvée en complément des formations de jeunes apprentis. Depuis 2018, en partenariat avec Pôle Emploi, il détecte

des candidats adultes prêts à devenir peintres. « Nous leur proposons une nouvelle voie professionnelle. Comme avec Loïc Gedde, le dernier CDI recruté à l'entreprise Fontaine. Quand il le rencontre, ce dernier a tout juste 22 ans et un bagage d'expériences non abouties. « Il était en recherche de satisfaction professionnelle, et nous avons détecté chez lui le potentiel pour le métier de peintre », continue Antony Fontaine. « Et après plusieurs stages, Loïc et nous-même avons été confortés dans ce format d'apprentissage ». Et Loïc s'est enfin creusé une voie grâce à une formation de 800 heures dans l'entreprise : « Cette formation terrain permet à Loïc de se sentir plus à l'aise que sur des bancs d'école tout en validant rapidement ses



« DEPUIS QUE J'AI 10 ANS, JE BRICOLE »

SAVANAH BOURDOULOUS, 22 ANS

« Quand on est jeune et une fille, on ne vous oriente pas vers le bâtiment. J'ai donc passé un bac économique. Mes parents étaient aide-soignants, alors j'ai fait cette formation et exercé ce métier en intérimaire. Mais avec la Covid, je me suis remise en question. Je me suis tournée vers la Mission locale pour qu'ils m'orientent vers un CFA et je savais que je voulais celui de Nangis (77). Pour trouver une entreprise, j'ai regardé celles qui étaient les plus proches de chez moi et qui avaient un site internet. J'ai pris ma moto, et je suis allée déposer mes CV partout. Luc Papavoine m'a proposé un court entretien. Ça été le coup de foudre. Comme j'avais déjà mon bac, j'ai passé mon CAP en un an, mais en candidat libre. J'avais l'impression de perdre du temps avec les autres élèves, jeunes, dissipés et très souvent absents. En revanche, j'ai apprécié le principe de l'alternance. Tous les métiers devraient en passer par là. La théorie c'est important, mais la pratique c'est encore mieux. Aujourd'hui, je ne suis plus dans l'entreprise de Luc Papavoine. J'en ai en trouvé une nouvelle au Châtelet-en-Brie (77). Et je démarre mes deux ans de BP peintre, alors qu'au début je voulais m'arrêter au CAP. Je suis vraiment autonome sur les chantiers et je voudrais continuer encore quelques années pour savoir de quoi je parle, et pourquoi pas devenir formatrice plus tard ». ■

Luc Papavoine m'a proposé un court entretien. Ça été le coup de foudre. Comme j'avais déjà mon bac, j'ai passé mon CAP en un an, mais en candidat libre. J'avais l'impression de perdre du temps avec les autres élèves, jeunes, dissipés et très souvent absents. En revanche, j'ai apprécié le principe de l'alternance. Tous les métiers devraient en passer par là. La théorie c'est important, mais la pratique c'est encore mieux. Aujourd'hui, je ne suis plus dans l'entreprise de Luc Papavoine. J'en ai en trouvé une nouvelle au Châtelet-en-Brie (77). Et je démarre mes deux ans de BP peintre, alors qu'au début je voulais m'arrêter au CAP. Je suis vraiment autonome sur les chantiers et je voudrais continuer encore quelques années pour savoir de quoi je parle, et pourquoi pas devenir formatrice plus tard ». ■

FACE À LA PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE, ET À LA DIFFICULTÉ DE GARDER DES JEUNES APPRENTIS EN CAP, CES DEUX PEINTRES ONT OPTÉ POUR LA FORMATION D'ADULTES EN RECONVERSION. AVEC GRANDE SATISFACTION. DEUX PATRONS, DEUX MANIÈRES D'ACCOMPAGNER CE PUBLIC, ET UNE CONVICTON PARTAGÉE : TRANSMETTRE SON SAVOIR-FAIRE DOIT RESTER DANS L'ADN DU CHEF D'ENTREPRISE.



« IL N'Y A PAS UNE SECONDE OÙ JE M'ENNUIE »

LOÏC GEDDEMAN, 23 ANS

« J'ai quitté l'école en troisième. J'ai toujours voulu être peintre, mais je ne savais pas comment. Je suis allé à la Mission locale qui m'a demandé ce que je voulais faire dans la vie, et j'ai commencé à faire des stages en entreprise dans le secteur de la restauration ou de l'électricité, puis de peintre chez Antony Fontaine. Il m'a proposé une formation. Je ne savais même pas que je pouvais y accéder en tant qu'adulte. J'ai été heureux de ce fonctionnement. En plus j'ai été embauché à la clé. Je voudrais continuer mon métier de peintre et découvrir s'il existe d'autres formations pour continuer de me perfectionner. Chaque jour, j'apprends et je découvre de nouvelles choses. Il n'y a pas une seconde où je m'ennuie. Si je rencontre une personne qui hésite à embrasser ce métier et cette formation que m'a proposée Anthony Fontaine, je lui dirai de le faire sans hésiter ! Il faut au moins essayer un métier pour savoir s'il plaît ou pas. Ensuite, ma formation n'a duré que six mois, c'est assez court pour pouvoir changer d'avis si le métier ne convient pas. Mais ça n'a pas été mon cas. Aujourd'hui, j'ai un CDI, et j'ai également fait une formation ITE pour prendre du bagage ». ■



acquis. Les premières semaines sont plutôt consacrées à la sécurité, la mise en place des chantiers, l'organisation ». Le savoir-faire du peintre est transmis directement par les compagnons Fontaine Peinture & Décoration « dont certains ont plus de 30 ans de métier ». Et le pari est gagnant. Cette formule mise en place en collaboration avec Pôle Emploi a été de nouveau conclue avec un autre candidat adulte.

Donner une chance aux adultes en reconversion

Plus à l'est de la France, en Seine-et-Marne, Luc Papavoine qui vient de raccrocher les brosses, en est aussi convaincu. « J'entends beaucoup de collègues se plaindre de la qualité du travail, mais si on ne forme pas les gens on n'aura pas ce qu'on veut », rappelle celui qui n'a pas hésité non plus à parier sur la formation des adultes : « quand on les rencontre, ils ont mûrement réfléchi leur décision et ont un projet de vie plus avancé que des jeunes qu'on dirige en CAP, malheureusement souvent par défaut et sans qu'ils aient réfléchi à ce qu'ils voulaient faire plus tard ». Apprentissage, formation d'adultes en partenariat avec Pôle Emploi ou « encore avec les centres Afpa (Association pour la formation professionnelle des adultes). Malheureusement, deux centres





... près de chez nous ont fermé les formations de peintre alors qu'ils proposaient un titre professionnel qui correspondait bien à ce qu'on attend d'un niveau de certification ». En tous cas pour Luc Papavoine, former un adulte « est une chance. Les adultes qui se reconvertissent dans la peinture ont des projets plus aboutis. Ils se passionnent pour ce qu'ils font, sont dans l'échange avec leur maître d'apprentissage ». Mais pour lui, jeune ou adulte en reconversion, « il ne faut pas voir un apprenti comme une manière d'avoir une main d'œuvre meilleur marché. La formation c'est d'abord une transmission du métier et de l'entreprise aux apprenants, et la qualité de cette transmission fera la qualité des ouvriers de demain ». Encore faut-il eux aussi les trouver. ■



Pensez-y !
 Reflets & Nuances est consultable en version numérique
<https://ffb-upmf-app.fr>

BRÈVES



NOUVEL APPEL À CANDIDATURES POUR DISPENSER LE TITRE DE SOLIER DE NIVEAU 4 !

Si vous avez un organisme de formation et que vous souhaitez dispenser le Titre de Solier/Solère de niveau 4 dans votre centre, vous pouvez faire acte de candidature en contactant le gestionnaire du Titre, Le RFS.

Les dossiers seront à remettre au maximum le 14 janvier 2022. ■



+ Pour en savoir plus :
 Julie Chaminade au 06 84 84 05 62



PROCHAINES SESSIONS POUR LE TITRE SOLIER NIVEAU 4

TITRE DE SOLIER DE NIVEAU 4 :

- ▶ 5 Octobre 2021 à Reims
 Contact : Véronique Guthertz au 03 26 77 86 12
- ▶ 25 Octobre 2021 à Rennes
 Contact : Véronique Guthertz au 03 26 77 86 12
- ▶ Octobre 2021 à Sedan
 Contact : Betty Parisel au 06 30 71 48 55
- ▶ Janvier 2022 à Bordeaux
 Contact : Sophie Prouteau au 07 50 63 80 77
- ▶ Janvier 2022 à Tarare
 Contact : Agnès Labrosse au 04 74 05 23 16

EXAMENS DU TITRE POUR LA VAE :

- ▶ 9 novembre 2021 à Rennes
 Contact : Véronique Guthertz au 03 26 77 86 12
- ▶ 26 novembre 2021 à Tarare
 Contact : Agnès Labrosse au 04 74 05 23 16
- ▶ 26 novembre 2021 à Reims
 Contact : Véronique Guthertz au 03 26 77 86 12
- ▶ 3 décembre 2021 à Sedan
 Contact : Betty Parisel au 06 30 71 48 55 ■

SANS SOUCI AVEC UZIN



Avec UZIN, les innovations répondent à mes attentes chantier.



Retrouvez-nous sur
www.uzin.fr



UZIN FR



FORMATION BRÈVES



PEINTRES DU SOURIRE : PRÈS DE 130 000 JOURNÉES DE FORMATION FINANCÉES DEPUIS 2009...

À travers une offre promotionnelle, l'opération Peintres du Sourire propose de transformer en journées de formations le montant des achats réalisés chez les adhérents UGD et Le Club Onip, sur une sélection de références Henkel, Toupret, Outil Parfait, et Vepro. C'est toute une chaîne de générosité qui s'est ainsi organisée... à tel point que l'opération Peintres du Sourire s'avère désormais un rendez-vous incontournable attendu par les industriels, les distributeurs et leurs clients.

Ce sont ainsi près de 130 000 journées de formation qui ont été financées depuis 2009... Avec un objectif ambitieux de 15 000 journées pour l'opération 2021 qui se déroulera du 1^{er} octobre au 30 novembre prochain.

Grâce à cet élan de solidarité, des centaines d'enfants défavorisés sortent chaque année avec

une qualification reconnue aux métiers de l'électricité, du sanitaire, de la climatisation, de la maçonnerie, du carrelage, de la peinture et des revêtements... leur permettant de trouver rapidement et durablement un métier pour donner un vrai sens à leur vie. ■



EN 2022, L'URSSAF NOUVEAU COLLECTEUR

Les contributions formation professionnelle et apprentissage sont, depuis 2019, collectées par les OPCO (Pro BTP pour le compte de Constructys). Seule une partie de la taxe d'apprentissage (le solde) est versée directement par les entreprises aux établissements et organismes agréés. À compter du 1^{er} janvier 2022, l'Urssaf sera le seul organisme collecteur de ces contributions. Ce transfert s'effectuera sur un calendrier s'étalant de 2022 à 2024.

En 2022, dès le 1^{er} janvier, les contributions :

- formation professionnelle,
- CPF-CDD,
- part principale de la taxe d'apprentissage (87 %), soit 0,59 % seront versées mensuellement via la DSN sur la masse salariale 2022.

L'Urssaf sera le seul interlocuteur compétent.

Avant le 1^{er} juin 2022, le solde de la taxe d'apprentissage (sur la masse salariale 2021) restera sous forme de versement libératoire, à la responsabilité des entreprises, aux établissements et organismes agréés.

En 2023, la contribution supplémentaire à l'apprentissage (CSA) sera collectée par l'Urssaf, au titre de la masse salariale 2022 sur la DSN de mars 2023. Elle sera exigible le 5 avril.

Le solde de la taxe d'apprentissage (soit 0,09 %) se fera via la DSN d'avril 2023. Il sera exigible le 5 ou le 15 mai.

L'Urssaf le reversera à la Caisse des dépôts et consignations, chargée d'affecter les fonds aux établissements destinataires. Ces derniers seront désignés par l'employeur au moyen d'un service dématérialisé. Un décret sur les modalités d'affectation de ces fonds aux établissements doit paraître prochainement.

En 2024, les branches professionnelles pourront confier à l'Urssaf le recouvrement des contributions conventionnelles versées en application d'une convention ou d'un accord de branche, professionnel ou interprofessionnel étendu.

Des décrets d'application sont attendus d'ici à la fin de l'année. ■



FORBO SARLINO ET LE TECHNOCENTRE DE GERFLOR DE TARARE OBTIENNENT LA CERTIFICATION QUALIOP POUR LEURS FORMATIONS DE SOLIER

À compter du 1^{er} janvier 2022, les organismes dispensant des actions de formation, bilans de compétences, VAE ou apprentissage, devront être certifiés QUALIOP pour bénéficier de soutiens financiers des organismes publics.

Forbo Sarlino (entité française du Groupe Forbo Flooring) n'a pas attendu le caractère «obligatoire» pour obtenir cette certification pour la qualité de ses formations de solier dispensées par des Techniciens-Formateurs Forbo Sarlino au sein de ses centres de Reims (51), Rennes (35) et Tours (37).

Le Technocentre de Gerflor (Tarare, 69) a obtenu la certification Qualiopi cet été et contribue ainsi à valoriser le métier de solier. Ce certificat vient ainsi compléter les certifications ISO 9001 et ISO 14001 du Technocentre Gerflor.

Attribuée pour 3 ans, avec des contrôles de suivi pendant sa durée de validité, la certification «QUALIOP» est délivrée par des organismes indépendants. ■



CONSTRUCTYS REDÉMARRE : NOUVEL AGRÈMENT DE L'OPCO DE LA CONSTRUCTION

L'agrément de l'OPCO de la Construction a été publié au journal officiel le 30 juillet 2021. Les missions et l'activité de Constructys redémarrent avec une priorité à l'enregistrement des contrats en alternance et des paiements des dossiers de formation.

L'arrêté indique que « Le champ territorial de l'opérateur de compétences couvre l'ensemble du territoire métropolitain et la collectivité de Corse ». Un second arrêté devrait paraître prochainement avec le champ territorial incluant la Guadeloupe, Guyane, Martinique et La Réunion.

Les entreprises doivent saisir leurs demandes dans l'outil e-gestion ■



N'OUBLIEZ PAS : L'AIDE AU RECRUTEMENT D'ALTERNANTS PROLONGÉE JUSQU'AU 31 DÉCEMBRE 2021

L'aide exceptionnelle au recrutement d'alternants initialement prévue pour les contrats signés entre le 1^{er} juillet 2020 et le 28 février 2021, a été prolongée pour les contrats signés du 1^{er} avril 2021 au 31 décembre 2021. Le montant de l'aide unique à l'apprentissage est également revalorisée pour les contrats signés du 1^{er} avril 2021 au 31 décembre 2021, pour la 1^{re} année d'exécution. ■

Votre solution technique en 1 clic !



Informations essentielles en quelques clics

Étapes, produits, quantités nécessaires

Solutions sur-mesure selon votre chantier



ips Publicité - 31000 Toulouse - RC 83 B 60 - 05 61 99 99 99

MON CHANTIER avec MAPEI est une nouvelle solution digitale qui vous permet de gagner du temps et de faciliter la préparation de chantier. Que vous soyez artisan, entreprise, distributeur ou bricoleur, **MON CHANTIER avec MAPEI** vous apporte **une solution technique personnalisée** selon votre chantier. Disponible sur ordinateur, smartphone ou tablette.



Pratique



Rapide



Accessible où que vous soyez



Rendez-vous sur notre site www.monchantieravecmapei.fr et dans l'App Store et sur Google Play



Vous faciliter la vie



NOUVEAUTÉS OCTOBRE 2021



HYGIOPUR PAR SOFRAMAP

HYGIOPUR est une peinture anti-bactérienne et anti-SARS-CoV-2 (responsable de la COVID-19) qui permet la réduction des bactéries de 84 à 99,9 % en 24 h. Présentant une excellente lavabilité, elle conserve son activité anti-microbienne même après des cycles de lavage répétés. Elle est particulièrement adaptée aux murs et plafonds des pièces sensibles, des chambres et couloirs d'institutions de santé, d'ERP, de crèches et écoles, de salles d'attente et autres locaux soumis à la maîtrise du développement des risques infectieux.

www.soframap.com



UZIN PE 650 PAR UZIN

Ce primaire garnissant est une solution monocomposante qui garnit, comble les joints et se lisse en une seule application. Le primaire à très faibles émissions de COV s'applique sur des supports bois, du carrelage ou des supports avec joints, en neuf comme en rénovation. UZIN PE 650 est aussi à séchage extrêmement rapide et à faible retrait. Et son application au rouleau rend sa mise en œuvre encore plus simple et plus rapide ! Pour faciliter son transport, le sac de UZIN PE 650 est équipé d'une poignée.

www.uzin.fr



PRIMWOOD MAT PAR SEIGNEURIE

Seigneurie innove avec PRIMWOOD MAT, une peinture micro-poreuse mate pour bois en intérieur et extérieur. Elle protège et valorise tous types d'essence de bois, qu'il s'agisse de résineux, feuillus européens, chênes, ou encore bois exotiques. Monoproduit, impression et finition, PRIMWOOD MAT dispose d'une texture thixotrope offrant un excellent garnissage du bois et une belle matité avec un brillant spéculaire de 10% sous 85°. Avec un rendement de 11 à 14 m²/litre, elle sèche en 8 heures et est disponible dans une large palette, en conditionnement de 1, 5 ou 15 litres.

www.seigneuriegauthier.com



MORE THAN HUMAN PAR TARKETT

Tarkett lance sa collection « More Than Human », élégante et innovante, qui comprend les gammes DESSO Serene et Serene Colour. Ces gammes de dalles de moquette 100 % recyclables offrent une flexibilité totale en termes de design et permettent de combiner les couleurs entre elles selon ses envies. Cette nouvelle collection de dalles de moquette, en s'inspirant de la sérénité des aquarelles, associe des nuances neutres apaisantes avec des teintes fraîches et conviviales pour apporter plus de sérénité dans les environnements de travail. www.tarkett.com



SEAX EN PCR PAR SEMIN

Semin propose désormais un nouveau packaging en PCR pour ses enduits destinés aux peintres. Principalement utilisé pour les packagings produits dans le bâtiment, le PCR est un matériau issu de la matière plastique recyclée en PEHD (polyéthylène haute densité). L'abréviation PCR indique que ce matériau provient des déchets recyclés post-consommation. Il est recyclable ou peut également être incinéré (avec récupération d'énergie) dans le plus grand respect de l'environnement. Les seax en PCR de la société arborent tous le nouveau logo Semin "Eco-Concept". www.semin.com

NOUVEAUTÉS OCTOBRE 2021



RÉNO SÛRE PAR LA SMA BTP

La place de la rénovation dans la construction actuelle est devenue cruciale, principalement en vue d'améliorer la performance globale des bâtiments existants. Pour accompagner les professionnels de la rénovation de maisons, les constructeurs et les entreprises, le groupe SMA propose, notamment avec le contrat Réno Sûre, une couverture complète permettant de sécuriser l'opération de rénovation grâce aux garanties essentielles pour le constructeur/rénovateur, tout en apportant à leurs clients maîtres d'ouvrage une plus grande sûreté avec une assurance dommages-ouvrage.

www.groupe-sma.fr



BIOALKYD PAR ZOLPAN

Conçue selon les principes de la « chimie verte », afin de réduire au maximum son impact environnemental, BIOALKYD est composée à 97% d'une résine biosourcée issue d'huile végétale et de la valorisation des résidus agroalimentaires. Le séchage rapide permet un recouvrement de la première couche dans la même journée et son excellent pouvoir couvrant permet de travailler tous types de chantiers de rénovation. Les peintures BIOALKYD offrent une belle esthétique et sont disponibles en finition mate et velours, en blanc et dans plus de 500 teintes pastel. www.zolpan.fr



ALPHATEX IQ MAT PAR SIKKENS

ALPHATEX IQ MAT est une solution de ravalement de classe D21, à base de résines acryliques en phase aqueuse et dotée de la technologie Duracryl « Stay Clean » qui crée, grâce à des agents de protection encapsulés, un film extrêmement résistant aux UV et aux conditions extérieures difficiles. À appliquer avec une brosse spéciale phase aqueuse, un rouleau polyamide (texturé 12-18 mm ou méché 18-24 mm) ou au pistolet, ce nouveau revêtement teintable, avec le système de machine à teinter Sikkens, offre une finition très mate, garantie d'un rendu esthétique.

www.sikkens.fr



NOUVEAUX TEXTILES AIGUILLETÉS PAR FORBO FLOORING

Forbo Flooring sort trois nouvelles références de fabrication 100 % française intégrant 50 à 65 % de matière recyclée (jusqu'à 100 % pour l'envers polyester des produits) idéales pour habiller les espaces à fort trafic. La gamme fins deniers Showtime sans bitume et concentrant 60 % de matériaux recyclés et les gammes gros deniers Forte (1500g/m²) et Markant (1200g/m²) confèrent une signature esthétique aux sols des secteurs tertiaire, hôtellerie & loisirs et commerce, tout en conjuguant confort, performance acoustique (jusqu'à 22 dB) et facilité d'entretien.

www.forbo-flooring.fr

MAGAZINE ÉDITÉ PAR CLUB ALLIANCE 9, rue La Pérouse 75784 Paris cedex 16 | Tél. 01 40 69 53 73 | www.cluballiance.fr |
E-mail : contact@cluballiance.fr | N° ISSN : 1764-0709 | Président du Club Alliance - Directeur de la publication : Bruno Poilpré |
Rédactrice en chef : Dorothee Bruchet - Rédactrice en chef adjointe : Corinne Bailly | **ONT COLLABORÉ AU NUMÉRO 189** : Philippe Cluzeau,
Nicolas Dembreville, Stéphanie Lacaze, Stéphane Miget, Madras Editing, Olivier Namias, Marine Pouthalec, Thierry Houdin |
Publicité : Club Alliance | Maquette : Lenox | Photo couverture : URBANIST |
La revue Reflets & Nuances est distribuée gratuitement.

sikkens

SIKKENS ALPHA REZISTO CHANGE DE NOM ET DEVIENT SIKKENS ALPHA REZISTO EASY CLEAN

EXTRÊME
RÉSISTANCE
À TOUTES
LES TACHES



MAT VELOURÉ

SATIN



Nettoyage facile des taches grâce à l'effet perlant
Limite la pénétration des salissures à la surface du film
Lessivable

L'avenir appartient à ceux qui se lèvent Sto



Je me lève Sto pour...

...gagner en productivité sur mes chantiers de rénovation en maison individuelle.

Sto vous accompagne avec des solutions façade qui font gagner du temps : les bons produits, les bons outils, les bonnes pratiques.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur www.sto-facade.fr

www.sto.fr

sto



Bâtir en responsable.